



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 056 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mercredi 28 novembre 2012**

**Président**

**M. Mark Warawa**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 28 novembre 2012

•(1530)

[Traduction]

**Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)):** La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à tout le monde. Cette séance est la 56<sup>e</sup> du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons notre étude sur la conservation urbaine.

Nous accueillons aujourd'hui quatre groupes de témoins qui disposeront chacun de 10 minutes.

Nous commencerons par vous, monsieur Savard. Vous avez 10 minutes.

[Français]

**M. Robert Savard (représentant, Projet école verte, conseiller municipal, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, à titre personnel):** Bonjour à tous. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour présenter un projet qui concerne l'environnement.

Ce projet a été mené à Salaberry-de-Valleyfield. Ce projet touche les cours d'école. On voulait apporter des améliorations au côté urbain. Nous avons donc choisi une cour d'école et avons décidé de l'améliorer. Auparavant, il n'y avait que de l'asphalte. On a fait un projet environnemental avec les étudiants, les partenaires et les citoyens.

Sur la diapositive, on peut voir l'idée qu'on se faisait du projet. On avait rencontré les élèves. On avait rencontré tout le monde afin d'avoir des idées. On a inclus celles-ci dans un plan. C'est ce qu'on voit présentement à l'écran.

Le parc-école Sacré-Coeur se veut un projet de mise en valeur écologique d'une cour d'école asphaltée où plusieurs partenaires — il y avait les institutions, les industries, les commerces, les organismes communautaires, les enseignants et les élèves — ont travaillé pour une première fois à créer un milieu de vie attractif dans une perspective de développement durable.

La transformation exceptionnelle du parc-école Sacré-Coeur se veut un geste concret et remarquable sur le plan de la gestion de l'environnement, des ressources du milieu — l'air, le sol et l'eau —, de la protection, de la restauration et de la mise en valeur des écosystèmes sous tous ses aspects. Ce projet est innovateur, tant par sa démarche participative, son rayonnement et son sens de l'esthétique, que par sa pérennité à long terme. Il est un exemple à suivre car la démarche est respectueuse des volontés de chaque élève et de chaque citoyen qui souhaitent avoir un meilleur milieu de vie, de meilleures conditions ludiques et un environnement sain pour les générations futures. Enfin, le parc-école constitue le meilleur exemple d'une réalisation en partenariat axée sur une gestion écoresponsable quant à la protection de l'environnement dans un cadre de développement durable.

Le projet touche plusieurs domaines. L'un d'eux visait à améliorer la qualité de la rivière Saint-Charles en réduisant les eaux de

ruissellement. Il faut savoir que l'école est située sur un affluent du fleuve Saint-Laurent, la rivière Saint-Charles. On voulait aussi améliorer le bien-être de la communauté. Le quartier Sacré-Coeur est un quartier défavorisé qui n'avait pas de parc. On a aussi voulu améliorer cet aspect du quartier.

On a voulu rendre un parc disponible pour le quartier et, ainsi, faire diminuer le décrochage scolaire. Puisque les enfants n'avaient rien à faire à l'école, ils n'aimaient pas trop leur école. Depuis qu'on a amélioré la cour, les enfants adorent leur école. C'est une bonne chose. On voulait rallier les milieux communautaires et municipaux et les amener à travailler ensemble. C'était un moyen de sensibiliser les élèves et la population aux problèmes de notre environnement. On a donc sensibilisés les jeunes à la protection de l'environnement.

À la fin du projet, on avait planté 38 arbres feuillus, 34 arbustes feuillus et 4 conifères. On a installé 28 220 pi<sup>2</sup> d'aire gazonnée, 805 m<sup>3</sup> de fibre de bois dans les aires de jeux et 940 m<sup>3</sup> de paillis de cèdre dans les aires de biorétention pour réduire la quantité d'eau de ruissellement. En tout, on a végétalisé 2 850 m<sup>2</sup> d'espaces.

Vous pouvez voir un aperçu de la cour d'école, avant les travaux. Comme je l'ai mentionné, il n'y avait que de l'asphalte à la grandeur. Il n'y avait rien. Il n'y avait pas de jeux pour les enfants. On observe maintenant le plan vu d'en haut. C'était une très grande cour, mais il n'y avait que de l'asphalte.

On a donc entrepris des travaux. On a créé sept bassins de biorétention pour l'eau de pluie. Il faut dire que c'était un peu délicat puisque c'était dans une cour d'école primaire. La commission scolaire craignait que l'eau ne s'accumule dans les bassins et que les enfants se noient. On a donc relié les bassins. Vous voyez qu'il y a des drains. Tous les bassins sont reliés par des drains. Si un bassin absorbe moins d'eau, celle-ci sera déviée vers les autres bassins.

On a rempli les aires en posant du sable, de la terre et des membranes. On a fait ce que l'architecte nous avait demandé de faire pour l'écoulement. On a planté des arbres. On s'est aussi servi des élèves. Ils nous ont grandement aidés à planter tout ce qui était arbustes, feuillus, fleurs et plantes indigènes. Les enfants de cinquième année ont fait cela avec nous. Ils ont bien aimé l'expérience et, en plus, en se servant des enfants, on est certains que les plantes vont rester là plus d'un an.

En somme, la réduction de la quantité d'asphalte et de béton a contribué à diminuer les grandes chaleurs. Dans 10 ans, on estime que plus de 50 % de la superficie existante sera végétalisée ou à l'ombre. On dit souvent qu'une image vaut 1 000 mots. Regardez les photos sur l'écran. Auparavant, il n'y avait que de l'asphalte. À gauche, on a créé un parc et, à droite, vous voyez que dans le fond, on a fait une butte avec la terre des bassins de biorétention qu'on a creusés. Elle sert de glissade pendant l'hiver.

● (1535)

On a aussi aménagé un terrain de soccer pour les enfants. À gauche, il y avait de l'asphalte et à droite, avec un des sept bassins de biorétention, on a fait un petit amphithéâtre où les enfants font des spectacles de musique ou jouent des pièces de théâtre. On se sert aussi de l'extérieur pour faire de l'aménagement et faire des spectacles.

On dit souvent que lorsqu'on travaille ensemble, on peut faire de grandes choses. Ce projet est une véritable réussite communautaire. Plusieurs industries de la région y ont participé bénévolement et des citoyens ont donné un coup de main, ainsi que plusieurs organismes et tous les comités. La ville de Salaberry-de-Valleyfield compte 148 organismes accrédités. On a donc fait appel à eux et ils nous ont aidés à amasser des fonds.

On voit ici le parc. Il n'y avait rien auparavant et, maintenant, les enfants peuvent s'amuser. Il y a beaucoup de verdure. Des bénévoles de l'usine Grace Canada ont été libérés pendant une journée pour installer de la tourbe. Comme je l'expliquais plus tôt, il y avait un volet information dans le cadre du projet. Les élèves ont donc été informés classe par classe. On leur a expliqué ce qu'était un bassin de biorétention, la raison pour laquelle on plante des arbres et quels sont les problèmes reliés aux îlots de chaleur. Ils ont été sensibilisés au projet et à l'environnement. Ici, on a aussi installé beaucoup de paillis de cèdre pour permettre à l'eau de s'accumuler.

Les enfants n'avaient jamais vu de pelouse dans leur cour. La première journée, on était étonnés de voir les enfants se laisser rouler dans la pente. C'est un jeu pour eux et c'est agréable de voir cela. On voit différents angles de la cour et les installations de jeux. On a encore quelques photos. Pour l'hiver, on a acheté des tapis-luges aux enfants car c'est un secteur démuné, il ne faut pas l'oublier. Les enfants dépensent toute leur énergie à glisser pendant l'heure du dîner. Ils s'amuse beaucoup.

Ce projet nous a permis de mériter au mois de mai le prix Joseph-Beaubien étoile, le prix le plus prestigieux de l'Union des municipalités du Québec. On a aussi gagné un prix du Réseau québécois de Villes et Villages en santé au mois de septembre grâce au Parc-école Vert. Ce projet a fait des petits. L'année dernière, deux écoles ont fait un projet semblable à Beauharnois à la suite de cette présentation. J'ai fait plusieurs présentations devant certains organismes. Les bénévoles ont travaillé à deux cours d'école dans les villes de Salaberry et Beauharnois.

Des gens de la ville de Longueuil, au Québec, m'ont appelé. Ils sont venus visiter la cour de l'école Sacré-Coeur. Ils ont commencé à faire un projet qui sera terminé l'année prochaine.

Il y a deux cours d'école dans mon secteur. J'ai commencé à travailler à la seconde cour d'école. J'ai déjà recueilli des fonds et trouvé des bénévoles. Ces projets font des petits. Les gens sont très intéressés et la participation des gens est ce qui est le plus intéressant. La commission scolaire ne peut pas réaliser cela toute seule. La ville ne peut pas le faire non plus. Quand on a l'aide des gens qui sont autour, c'est fantastique. C'est souvent au départ que nous avons besoin d'aide.

Pour faire un plan, il faut engager des architectes. Le plus difficile, au départ, est d'avoir la somme nécessaire pour faire le plan. Lorsque celui-ci est fait, il est alors plus facile de trouver des commanditaires.

C'était le projet concerté Parc-école Vert à l'école Sacré-Coeur du quartier Champlain à Salaberry-de-Valleyfield. Je vous remercie.

● (1540)

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Les 10 prochaines minutes sont ensuite pour Mme Blais et M. Husk.

[Français]

**Mme Andréanne Blais (biologiste, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec):** Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité

Merci de nous recevoir. Nous apprécions cette occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Vous avez entre les mains le résumé de notre mémoire. Ce mémoire vous sera remis et traduit prochainement.

Nous représentons le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, un organisme de concertation à but non lucratif, qui a pour but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.

Je suis aussi accompagnée par M. John Husk, conseiller municipal de la Ville de Drummondville, qui commencera notre présentation.

**M. John Husk (membre, conseiller municipal, Ville de Drummondville, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec):** Bonjour, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, membres du comité, bonjour et merci de nous recevoir.

J'accompagne aujourd'hui, à titre de conseiller municipal de la Ville de Drummondville, la représentante du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec pour expliquer au comité, en rapport avec la conservation urbaine, les répercussions de l'aménagement du territoire des municipalités sur la conservation urbaine.

Je vais faire une petite mise en contexte: les municipalités, c'est une compétence des provinces en vertu de la Constitution canadienne, et la loi dit que les municipalités doivent s'occuper de l'aménagement de leur territoire. Aussi, dans le cas de la municipalité de Drummondville, située à 100 kilomètres à l'est de Montréal et dont la population est d'environ 72 000 personnes, les revenus de la municipalité proviennent, dans une proportion de 60 à 70 %, des taxes foncières calculées d'après la valeur des propriétés. Par conséquent, le territoire a une très grande valeur pour les municipalités.

Cependant, depuis deux générations, en Amérique du Nord et dans plusieurs endroits ailleurs dans le monde, l'aménagement du territoire a été fait selon un étalement urbain, comme vous en êtes probablement conscients. Par exemple, au Québec, depuis ce temps, chaque fois que la population augmente de 1 %, la superficie occupée par la ville progresse de 5 %. Il y a donc une corrélation étrange. Cela crée une énorme pression sur la conservation. En effet, à la base, le but ou la meilleure chose pour la conservation urbaine, c'est de limiter l'empiètement des zones urbaines sur les zones conservées. Les meilleures zones conservées sont celles qu'on ne touche pas.

Les municipalités sont donc prises dans une structure en vertu de laquelle elles doivent constamment construire de nouveaux quartiers, et ce, rapidement, pour avoir de nouveaux revenus et payer les infrastructures très coûteuses dans les anciens quartiers. C'est une espèce de cercle vicieux qui fait en sorte que les villes s'étalent tout le temps. Ainsi, on empiète toujours un peu plus sur les milieux naturels.

Évidemment, il y a plusieurs conséquences à l'étalement urbain. La première étant les répercussions sur la conservation urbaine, comme je l'ai mentionné. Je vous ferai grâce de l'explication précise de toutes les conséquences. Néanmoins, les citoyens pourraient retirer beaucoup d'avantages d'un meilleur aménagement du territoire. On parle de la réduction de la pollution atmosphérique, d'une meilleure gestion de l'eau pluviale, de la sécurité alimentaire en limitant le morcellement du territoire agricole et de la sécurité énergétique en réduisant la consommation de pétrole. On parle aussi de santé publique, car la dépendance à la voiture décourage l'usage du transport actif et entraîne des problèmes d'obésité et de nature cardiovasculaire. Une meilleure densité urbaine, ce qui serait l'objectif d'un meilleur aménagement du territoire, encouragerait l'usage du transport collectif et améliorerait, par conséquent, sa rentabilité.

Je voulais souligner une répercussion de l'aménagement du territoire, soit la répercussion sur les finances publiques. Chaque fois qu'une ville s'étend, cela a certes une grande répercussion sur la conservation urbaine. Les rues, les trottoirs, les réseaux d'égout et d'aqueduc qui sont construits coûtent une petite fortune aux contribuables. En effet, un rapport de la Fédération canadienne des municipalités a récemment révélé — vous en avez peut-être entendu parler — que si toutes les routes qui sont de condition passable à très mauvaise étaient remplacées tout d'un coup, la facture pour les contribuables canadiens s'élèverait à 91 milliards de dollars. La répercussion à cet égard est considérable.

J'ai des exemples de meilleures pratiques et de meilleurs aménagements du territoire au Québec. Si cela vous intéresse, je vous en ferai part durant la période des questions.

En conclusion, si rien n'est fait pour améliorer l'aménagement du territoire, il y aura toujours une pression sur la conservation urbaine. Ce sera inévitable.

Merci.

● (1545)

**Mme Andréanne Blais:** Je prends donc le relais.

Afin de bien planifier l'aménagement du territoire, des outils existent. Il faut peut-être mentionner ce que nous entendons par « conservation urbaine ». Nous entendons toutes les interventions, programmes et règlements existants pour limiter l'impact humain sur les milieux naturels. L'ordre d'impact varie de la protection intégrale d'un milieu humide, à sa mise en valeur et à sa restauration. Cela laisse donc un champ d'intervention assez large.

Pour soutenir les municipalités et les autres acteurs municipaux — dont les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, du ministère québécois des Ressources naturelles —, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec a développé un outil d'aide à la décision. Cet outil accorde la priorité aux milieux naturels dans l'ensemble de la région. Cela aide justement les municipalités à mieux planifier et à intégrer les schémas d'aménagement en ce qui concerne les municipalités régionales de comté. Cet outil d'aide à la décision permet d'agir en amont des processus de développement.

Le but du projet est de soutenir les municipalités dans la prise en compte des milieux naturels en amont des démarches, comme je l'ai mentionné. Il s'agit vraiment d'éclairer de manière constructive le difficile arbitrage entre la conservation et le développement. L'outil a déjà été repris par plusieurs MRC et municipalités, dont Drummondville, qui l'ont intégré à leurs pratiques pour vraiment jeter un bon éclairage sur le développement.

En outre, le ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a réutilisé cet outil aux fins d'analyse des certificats d'autorisation en fonction de la Loi sur la qualité de l'environnement, notamment en ce qui a trait à l'article 22 qui porte sur les milieux humides.

En terminant, nous aimerions vous faire part de nos recommandations.

Premièrement, afin de permettre l'intégration des outils d'aide à la décision et de permettre la mise en place de plans de conservation, le Conseil régional de l'environnement recommande d'intégrer au programme de financement communautaire ÉcoAction un soutien financier pour les organismes qui désirent soutenir les municipalités dans la réalisation d'un plan de conservation. Le financement pour la planification n'est actuellement pas inclus dans ce programme.

Deuxièmement, il faut s'assurer que le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril sera reconduit et qu'il permettra l'acquisition de connaissances dans les sites où il existe des mentions historiques d'espèces en péril. Il faudrait qu'il inclue aussi les espèces en déclin et susceptibles d'être désignées. Il faudrait aussi inclure un montant budgétaire qui fixe le développement de mesures de protection.

Troisièmement, il s'agit d'inclure au Programme des dons écologiques du gouvernement du Canada des servitudes de non-lotissement et de conservation forestière, qui reconnaissent entre autres les pratiques d'aménagement forestier qui n'entravent pas la définition d'« aire protégée » de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

La quatrième recommandation consiste à tenir compte du cadre stratégique d'action de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie du gouvernement du Canada.

M. Husk va vous faire part de la cinquième recommandation.

**M. John Husk:** Merci, madame Blais.

Je serai bref. Comme je l'ai mentionné, on comprend que le gouvernement fédéral ne peut pas s'ingérer dans l'aménagement du territoire fait par les municipalités, ce qui relève de la compétence provinciale.

Par contre, on recommande que le gouvernement fédéral utilise son pouvoir d'achat en matière d'infrastructure. On pense aux subventions accordées aux provinces. Je vous ferai part des recommandations qui sont dans le guide intitulé *Pour un Québec libéré du pétrole en 2030 CHANGER DE DIRECTION Chantier Aménagement du territoire et transport des personnes*, des organismes Vivre en ville et Équiterre.

Nous recommandons que le gouvernement exige des municipalités l'identification de zones prioritaires d'investissement en fonction de critères établis, comme l'infrastructure existante ou la croissance attendue, en dehors desquels l'État ne soutiendra pas les investissements. Il faut rendre les programmes de soutien écoconditionnels, à savoir, ne pas développer dans les terres agricoles, les milieux humides et de trop faible densité. Il ne faudrait soutenir aucune nouvelle infrastructure ni augmentation de la capacité routière, à part les infrastructures existantes. Nous recommandons aussi de bonifier le financement des infrastructures relatives au transport collectif.

Finalement, nous croyons qu'il serait de mise de doter d'argent le Fonds municipal vert de la FCM, particulièrement pour des études relatives à l'assistance financière et à d'autres mesures, en prenant en compte le volet de la conservation — ce qui n'est pas le cas actuellement — pour améliorer l'aménagement du territoire.

Merci.

• (1550)

**Mme Andréanne Blais:** Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Nous entendrons maintenant M. Kendall et Mme Barocas.

Vous avez 10 minutes.

**M. Peter Kendall (directeur général, Earth Rangers):** Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au comité aujourd'hui. Je m'appelle Peter Kendall. Je suis directeur général de Earth Rangers. Tovah Barocas, notre directrice du développement, m'accompagne aujourd'hui.

Earth Rangers est l'organisation de conservation à l'intention des enfants. Nous sommes une ONG nationale dont le but est de communiquer aux enfants un message positif, fondé sur des données scientifiques, au sujet de l'importance de la protection de la biodiversité grâce aux programmes que nous offrons dans les écoles et dans des lieux publics, ainsi que grâce à notre communauté en ligne et à notre présence quotidienne à la télévision. Nous sensibilisons ainsi plusieurs millions d'enfants canadiens chaque année et nous leur donnons l'envie de participer directement à la protection des animaux et de leurs habitats.

Outre mon travail à Earth Rangers, je préside une nouvelle organisation appelée Cornerstone Standards Council, en plus d'être membre du conseil de la Fondation des amis de la ceinture de verdure, deux organisations dont je parlerai un peu plus tard.

L'objectif de la conservation est la préservation de la santé des écosystèmes, ainsi que de l'air pur et de l'eau propre qu'ils nous procurent. Dans les régions sauvages, on y arrivera généralement en préservant de vastes étendues et en laissant la nature se charger du reste. Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples dans les régions urbaines. En plus de devoir établir des aires protégées, nous devons en assurer la gestion active, souvent par la réalisation de travaux de restauration continus de grande importance.

Notre domicile, le Centre Earth Rangers, en constitue un bon exemple que j'aimerais vous décrire. Nos installations occupent

30 acres, sur les 800 acres du Centre de conservation Kortright, à Woodbridge, en Ontario. C'est une superbe région urbaine protégée. Cependant, il y a deux ans, un relevé de biodiversité mené sur nos terres nous a révélé que près de 90 p. 100 de la biomasse végétale était constituée d'espèces envahissantes. La diversité des espèces indigènes était moins importante qu'on ne l'avait prévu.

Avec l'aide du programme ÉcoAction, nous avons procédé à des brûlages dirigés, à la replantation massive d'espèces indigènes, ainsi qu'à la reconstruction d'un marais historique. Ce programme nous a coûté très cher et, par surcroît, les travaux devront être répétés tous les cinq ans. Toutefois, compte tenu de notre situation exceptionnelle, nous avons été en mesure de transformer le projet en programme de bénévolat d'entreprise qui, en plus de permettre l'exécution des travaux, aide au financement de notre organisme et favorise la sensibilisation à l'égard des espèces envahissantes.

La conservation urbaine doit aussi tenir compte des énormes pressions externes auxquelles sont soumis les environnements urbains, y compris la façon dont nous gérons nos déchets, notre énergie, nos transports et nos immeubles. Sur le plan foncier, les coûts, bien sûr, et la concurrence compliquent énormément la tâche. Bref, en milieu urbain, tout ce que nous faisons a un effet sur la conservation. Ainsi donc, la conservation urbaine ne peut être réalisée par un seul ordre de gouvernement ou un seul groupe. Pour y arriver, nous devons mobiliser tous les secteurs de la société et trouver de nouvelles façons de travailler ensemble afin de pouvoir répondre tant aux besoins de la nature qu'à ceux des personnes.

Le Cornerstone Standards Council, un des groupes que j'ai mentionnés plus tôt, en est un exemple. Le CSC est une organisation sans but lucratif, formée d'un large groupe représentatif de producteurs et d'ONG. Nous nous consacrons maintenant à l'élaboration et à la promotion d'un système de certification volontaire pour l'extraction responsable sur le plan social et environnemental de granulats en Ontario. On parle ici de pratiques environnementales plus rigoureuses, d'exigences de réhabilitation plus sévères et, ce qui s'avère le principe le plus controversé, de choix de sites responsables.

Pour vous mettre en contexte quant à l'incidence que pourrait avoir un tel programme, les meilleurs renseignements actuels que j'ai pu trouver indiquent que l'industrie du granulats en Ontario a présentement des permis pour environ 170 000 hectares. Par comparaison, même s'il ne s'agit pas du tout de la même chose, la CCN, l'organisme de conservation le plus important au Canada, a protégé 17 000 hectares depuis 1969. Le projet du parc de la Rouge fait environ 6 000 hectares. Qui plus est, ce programme coûtera au départ moins de 1 million de dollars et sera autofinancé par le truchement de contributions de l'industrie.

Un autre excellent exemple de collaboration locale est la ceinture de verdure, à Toronto. La ceinture de verdure résulte de 30 années de leadership politique, tous partis confondus, et du soutien des ONG et de l'industrie. Elle est considérée comme l'une des plus solides et des plus efficaces au monde, et elle sert de protection à plus de 1,8 million d'acres.

Aucun de ces programmes n'aurait été possible sans un important engagement public. Alors, comment obtenir un tel engagement? À Earth Rangers, nous croyons que c'est auprès des enfants qu'il faut commencer l'engagement. Dans une étude britannique récente, 24 p. 100 des parents ont dit que les enfants sont leur principale source de motivation à l'égard de la durabilité, et que les enfants réussissent mieux à faire passer le message environnemental que les politiciens ou les médias. Comment donc mobilise-t-on davantage les enfants en matière de conservation?

En 2009, nous avons commandé une importante étude auprès d'enfants de 8 à 12 ans à l'échelle de l'Amérique du Nord, afin d'examiner la question. La première chose que nous avons constatée est que la principale préoccupation des enfants concerne les animaux en voie de disparition et leurs habitats. Cela n'est pas surprenant. Chose intéressante, toutefois, ils ont aussi dit être fatigués de se faire dire d'éteindre les lumières lorsqu'ils quittent une pièce et de ne pas laisser couler l'eau quand ils se brossent les dents. Ils veulent participer d'une manière qui aura un effet direct sur le mieux-être des animaux. Aux yeux des enfants, l'éducation et les petits gestes ne suffisent pas pour produire une éthique de conservation. Ils ont besoin de voir des résultats tangibles.

● (1555)

À la lumière de ces résultats, Earth Rangers a lancé un nouveau programme, appelé Bring Back the Wild. Le programme permet aux enfants de participer, par l'entremise d'activités de financement, à l'un de nos programmes de conservation à l'échelle du Canada.

Cette année, les programmes visent à aider les scientifiques d'Environnement Canada à étudier l'effet des changements climatiques sur les ours polaires, à reconstruire l'habitat du blaireau d'Amérique dans la plaine sablonneuse du sud de Norfolk, à créer un milieu humide à Vancouver, à réintroduire la grenouille maculée de l'Oregon, ainsi qu'à acquérir des terres et à étudier les tendances de migration des grives des bois au Québec.

Depuis le lancement de ce programme en 2010, presque 250 000 enfants se sont joints à nos efforts et ont généré près d'un million de dollars pour l'ensemble de ces projets. Mais il ne s'agit pas uniquement de l'argent recueilli. C'est à la lecture des lettres que nous recevons presque tous les jours d'enfants et de parents de partout au pays que l'on comprend mieux l'effet de ces programmes.

J'aimerais vous lire une lettre que nous avons récemment reçue des parents de Grayson, un de nos nouveaux membres d'Earth Rangers du Manitoba.

Ce programme offre aux enfants une merveilleuse occasion d'apprendre beaucoup sur leur environnement et de participer à l'améliorer. Malgré ses six ans, Grayson a une énergie prodigieuse. Il déteste que les gens jettent leurs déchets n'importe où; il dit: « Je me vengerai! » Nous en sommes très fiers!! Je crois que nous en ferons une activité annuelle. Le programme nous a permis, en famille, de découvrir la grive des bois et d'enseigner des choses très importantes à notre fils.

Et les enfants ne sont pas les seuls à vouloir faire changer les choses. Pour susciter le changement à long terme, les programmes doivent donner des résultats très concrets; nous devons aussi valoriser davantage leurs réalisations.

J'en arrive donc à mes recommandations au sujet du rôle que peut jouer le gouvernement fédéral à l'égard de la conservation urbaine.

D'abord, il est important que vous joigniez vous-même le geste à la parole et assumiez le rôle de chef de file lorsque vous gérez vos propres terrains et immeubles en milieu urbain. La protection et la conservation des terres fédérales constituent un aspect important du respect de l'investissement des contribuables canadiens.

Ensuite, encouragez et appuyez des projets de collaboration novateurs par l'entremise de vos programmes de financement. ÉcoAction en est justement un excellent exemple. Mettez l'accent sur des projets qui donneront lieu à des résultats concrets, positifs et directs, et qui ne nécessiteront pas un financement gouvernemental à long terme, mais seront des projets où votre contribution aidera à assurer la pérennité des efforts.

Enfin, ce qui est plus important encore pour moi, valorisez les réalisations. Les gens en ont assez, je crois, d'entendre des messages environnementaux négatifs et de voir le Canada qualifié de retardataire environnemental. On l'oublie souvent, mais les Canadiens sont des chefs de file mondiaux en matière de conservation. Nous avons établi le premier service des parcs nationaux. Nous avons protégé plus de 12,4 millions d'hectares, et nous avons mis sur pied des partenariats novateurs, comme l'Entente sur la forêt boréale canadienne et le CSC. Les Canadiens doivent commémorer ces réalisations et avoir le sentiment qu'ils peuvent changer les choses, car nous avons largement de quoi être fiers.

Je vous remercie. Je serai maintenant heureux de répondre aux questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. Koch, chargé de cours à la Faculté d'environnement du Collège Olds.

Vous avez 10 minutes pour nous présenter vos opinions au sujet de la conservation urbaine.

Je me souviens de notre visite au Collège Olds. C'était au printemps. Quelques membres du comité et moi-même avons grandement apprécié notre visite. Nous ne vous avons pas rencontré à ce moment-là, mais nous avons entendu beaucoup de bien à votre sujet.

Allez-y, je vous en prie. Vous avez 10 minutes.

● (1600)

**M. Gord Koch (chargé de cours, École de l'environnement, Olds College):** Merci beaucoup.

Bonjour. Je vous remercie d'avoir invité le Collège Olds à comparaître devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable aux fins de son étude sur les pratiques de conservation urbaine au Canada.

Je m'appelle Gord Koch. Je suis membre du corps enseignant de la Faculté d'environnement. Depuis les 12 dernières années, j'y donne des cours liés à l'architecture, à la gestion et à la réalisation de projets d'architecture du paysage, où l'on met l'accent sur les meilleures pratiques de gestion en matière d'aménagements paysagers durables. Avant d'arriver au collège, j'ai travaillé pendant tout près de 30 ans dans le domaine de la planification, de la gestion et de la réalisation de projets d'aménagement paysager pour des communautés résidentielles et des projets de mise en valeur de parcs, dans les régions de Toronto et Calgary.

Dans le contexte de la présente étude du comité, au nom du Collège Olds, j'aborderai la question de conservation urbaine du point de vue de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes et des cours au collège, ainsi que des valeurs et des principes qui animent l'institution.

Le Collège Olds célébrera son centenaire en 2013. Cet anniversaire marque 100 années d'enseignement et de formation de qualité. Au cours du dernier siècle, le Collège Olds a permis à des générations d'étudiants de mener de brillantes carrières. Le collège est fier de pouvoir établir un lien entre les valeurs qui ont servi de fondement aux premiers cours offerts à la Faculté d'agriculture et de sciences domestiques du Collège Olds, en 1913, et celles qui sont transmises dans les cours d'aujourd'hui. Le collège est situé à 95 kilomètres au nord de Calgary et 60 kilomètres au sud de Red Deer; nous sommes donc dans le « couloir prospère », pour ainsi dire.

Le collège offre des programmes de certificats, de grades, de diplômes d'études appliquées et de baccalauréats conçus pour répondre tant aux besoins des étudiants qu'à ceux des communautés que sert le collège. On y offre des programmes dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture, de la gestion des ressources terrestres et aquatiques, des sciences animales, de la gestion des affaires, de la technologie de la mode et de la formation d'apprenti. Le collège travaille de concert avec divers partenaires et clients de l'industrie pour offrir une gamme de programmes et de produits de formation conçus pour répondre à des caractéristiques précises. Ces services d'extension de l'enseignement sont offerts partout en Alberta, dans l'ensemble du Canada ainsi qu'à l'étranger.

La Faculté d'environnement offre des programmes dans plusieurs domaines. Nous avons les programmes fonciers qui comprennent l'administration des terres, l'administration foncière, la gérance environnementale et la mise en valeur des terres. Nos programmes horticoles comprennent l'arboriculture, l'aménagement des paysages, l'horticulture de production et la gestion de terrain de golf.

Le collège, plus particulièrement sa Faculté d'environnement, a toujours joué un rôle unique pour le rapprochement non seulement du tissu rural et du tissu urbain, mais aussi des centres urbains ruraux et des centres urbains métropolitains, autrement dit entre les villages et les grandes villes. Le contenu des programmes et son harmonisation avec les besoins des intervenants dans l'industrie et le secteur public mettent l'accent sur certains aspects de la conservation urbaine.

Si l'on cherche des renseignements sur la conservation urbaine, on se rendra compte que le sujet est très vaste et varié. Qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau salubre et de la qualité de l'eau, de la protection et de la promotion de la biodiversité ou de l'évolution des technologies liées à l'entretien et au fonctionnement des services d'infrastructure, de nombreux aspects relèveront de la conservation urbaine.

Assurément, les divers intervenants et groupes d'intérêt utiliseront les aspects qui conviennent aux buts et aux résultats qu'ils visent. On peut donc poser la question: « S'agit-il de conservation urbaine, de restauration urbaine, de préservation urbaine, de répétition urbaine, ou de toutes ces possibilités? » La Faculté d'environnement du collège harmonise ses programmes avec des critères sociaux, économiques et environnementaux liés à chaque domaine.

Plus précisément, en ce qui concerne les écoservices, ces critères concernent les sols, l'eau, la végétation, les matières, la santé et le bien-être. À l'aide de ces filtres, divers projets de développement des secteurs de l'industrie peuvent être évalués aux étapes du développement préliminaire, de la mise en oeuvre et du suivi. Dans le contexte urbain, il s'agit, entre autres, de programmes et de cours qui offrent et favorisent les meilleures pratiques de gestion dans les domaines du développement à faible incidence, des écosystèmes diversifiés et de la salubrité des environnements.

En misant sur ses partenariats avec des organismes provinciaux et fédéraux, ainsi que sur sa collaboration avec plusieurs comités consultatifs et associations de l'industrie, le collège a toujours offert aux étudiants et aux intervenants les voies et les outils nécessaires pour établir des processus et des protocoles progressifs qui établissent, préservent et favorisent des attributs que l'on peut considérer comme compatibles avec la conservation urbaine.

C'est notre mémoire. Nous accueillerons certainement avec plaisir les questions maintenant.

•(1605)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous commençons nos séries de questions de sept minutes par M. Lunney.

**M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis heureux d'être le premier à souhaiter aux témoins la bienvenue et à les remercier tous de leur contribution à notre étude de la conservation urbaine.

J'aimerais commencer par le premier témoin, M. Savard.

[Français]

Je voudrais vous féliciter de votre beau travail et de ce succès.

[Traduction]

Je reviens à l'anglais.

**Une voix:** Bravo!

**M. James Lunney:** Je pense bien que j'ai réussi mes six mots de français.

[Français]

**M. Robert Savard:** Merci, M. Lunney.

[Traduction]

**M. James Lunney:** J'aimerais vous féliciter du succès de votre projet et des prix qu'il vous a mérité.

C'est un bel exemple de la naturalisation des cours d'école et des avantages pour la collectivité. Pouvez-vous nous donner une idée du temps qu'il a fallu? Quand ce projet a-t-il débuté et combien de temps s'est écoulé jusqu'à son exécution?

[Français]

**M. Robert Savard:** J'ai commencé le projet il y a environ quatre ans. Le plus difficile a été d'aller chercher des partenaires. En fait, si on avait payé pour le projet, il aurait coûté près d'un demi-million de dollars. Toutefois, je n'avais que 30 000 \$ à ma disposition.

La première étape a été de voir si les gens et les industries s'impliqueraient et s'ils voudraient faire un projet de cette envergure. La première année, cela s'est fait par du bouche à oreille. On en a parlé à des gens.

Je suis aussi très impliqué, parfois à titre de président, dans plusieurs comités d'environnement à Salaberry-de-Valleyfield, dont celui pour le fleuve Saint-Laurent, le comité ZIP, et en ce qui concerne les parcs industriels.



Quand j'ai commencé à parler du projet, les gens étaient intéressés à participer, à faire leur part, à y injecter de l'argent ou à fournir de la main-d'oeuvre. La première année s'est déroulée comme ça, sur la base du bouche à oreille.

La deuxième année, j'ai recruté des organismes de Salaberry-de-Valleyfield. On a des organismes communautaires et des organismes en matière d'environnement. Il y en a d'autres, comme le PRAQ, Pour un réseau actif dans nos quartiers, qui s'intéresse à la revitalisation des anciens quartiers. Je me suis vraiment entouré d'organismes pour obtenir des subventions environnementales, et autres.

La troisième année, on a commencé à rencontrer les gens du quartier, les élèves, les professeurs, tout le monde, pour savoir quelle sorte de « place verte », ou environnementale, ils voudraient avoir dans leur cour d'école. On a travaillé pendant un an afin de connaître les idées de tous ces gens.

La quatrième année, on a mis le programme en branle. Ça été formidable. On a réalisé cela durant un été. C'était difficile puisque, parmi les bénévoles, il y avait beaucoup de personnes du domaine de la construction et on voulait obtenir leurs services pendant les deux mois de l'été et non pas pendant les deux semaines de vacances de la construction. C'était de la grosse gestion, mais ça s'est très bien passé.

[Traduction]

**M. James Lunney:** Je trouve particulièrement intéressant la façon dont vous avez géré ce projet, avec beaucoup de planification à l'étape de la consultation. Selon un vieil adage, nous récoltons le fruit de nos efforts; il faut établir un plan de travail et l'exécuter. C'est du moins ce qu'on dit.

Je suis impressionné par ce que vous avez accompli, et je me demandais... Quand vous avez fait appel à la collectivité — et j'ai perçu une pointe de frustration à ce sujet —, il vous a fallu beaucoup de temps pour jongler avec la disponibilité des bénévoles et pour organiser leur temps, en particulier dans le cas de certains professionnels qui utilisent du matériel lourd, chacun ayant son propre emploi du temps.

Mais j'ai l'impression que vous avez eu un immense appui de la collectivité. Autrement dit, toute la collectivité a embrassé le projet et en était très fière. À mon avis, une telle démarche, aussi pénible soit-elle, a une immense valeur ajoutée. Qu'en pensez-vous?

•(1610)

[Français]

**M. Robert Savard:** Oui.

[Traduction]

**M. James Lunney:** Nous avons entendu précédemment un monsieur appelé Adam Bienenstock, le fondateur d'une compagnie qui se spécialise dans la naturalisation des cours d'école et autre chose du genre. Il parle de trouble déficitaire de la nature et de l'effet que jouer dans un environnement naturel a sur les enfants. Est-ce quelque chose que vous pourriez commenter d'après ce que vous avez vu?

[Français]

**M. Robert Savard:** Compte tenu de mon expérience, c'est vrai que cela a été difficile, à un certain moment, de le mettre en branle.

Plus tôt, vous avez demandé si la communauté avait bien participé. Il s'agit de bien vendre le projet et d'aller chercher les gens. On a eu l'appui de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour ce qui est des communications, et les journaux locaux nous ont beaucoup

appuyés. Cela a été une force. Les gens ont vraiment adhéré au projet. Quand les citoyens autour de nous ont vu de quoi aurait l'air leur cour d'école une fois le projet terminé, il y en a même qui sont venus chez moi avec des enveloppes d'argent. Je leur ai dit de ne pas les apporter chez moi, étant donné que je suis quand même un politicien. Je leur ai demandé d'aller les porter à l'école. Il y a même un citoyen qui a fait des cabanes d'oiseaux pour les mettre dans les arbres. Il a travaillé très fort pour les fabriquer. La communauté a facilement embarqué.

En ce qui concerne la gestion d'un projet de cette envergure, je n'avais aucune expérience et je n'avais aucune idée de la façon de gérer les entrepreneurs. Par contre, Anne Bouthillier, du PRAQ, a pris la relève et a fait la gestion de tous les travaux. J'ai donc eu beaucoup de soutien pour faire ce projet.

Vous avez mentionné qu'il y a des spécialistes dans le domaine des cours d'école. Je n'ai aucune spécialité dans ce domaine, mais on a pu faire un tel projet. La clé du succès est de croire à son projet et aux bienfaits pour les enfants. Ma conjointe travaille à cette école et m'a dit que, depuis qu'on a aménagé la cour d'école, l'agressivité des enfants a diminué de plus de la moitié. Les enfants dépensent beaucoup d'énergie dans la cour. Ils parlent des arbres car ils connaissent maintenant le nom des arbres. Ils sont impliqués. Comme mes collègues l'ont mentionné ici, cette puissance qu'ont les enfants pour transmettre l'information sur l'environnement est importante. Parfois, il est difficile de faire changer d'idée des gens d'un certain âge qui ont toujours arrosé leur entrée avec leur boyau d'arrosage, mais quand les enfants en parlent, ça fonctionne. Un des buts, en aménageant des cours d'école, c'est de sensibiliser les enfants afin qu'à leur tour, ils sensibilisent les parents.

Voici ce que notre projet a déclenché: de l'autre côté de la rivière, un projet est censé se mettre en branle, et on a décidé que ce projet deviendrait un projet LEED, complètement vert, pour faire face à la cour d'école. Il y a donc vraiment un enchaînement de projets verts, seulement parce qu'on a aménagé une cour d'école...

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Quach, vous avez sept minutes.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Merci.

Je vous remercie tous d'être venus partager votre expérience et de nous donner des conseils.

Monsieur Savard, je suis vraiment sous le charme. Je suis contente que vous ayez accepté de venir nous rencontrer. Vous êtes un pionnier de la conservation urbaine dans notre comté, Beauharnois—Salaberry. Vous avez dit que c'était un projet inspirant pour plusieurs autres régions.

On vient de dire que la population accorde la priorité à la question de l'environnement. On est en train de discuter des changements climatiques à la conférence de Doha. En ce qui concerne les effets sur les jeunes, vous avez notamment parlé d'une baisse de l'agressivité dans une proportion d'environ 50 %.

Y a-t-il d'autres retombées socioéconomiques ou énergétiques? On a parlé des effets sur la santé. Avez-vous noté des choses de cette nature? Vous avez dit qu'il y a aussi des retombées sur les autres infrastructures autour qui veulent se greffer et qui sont aussi environnementales.

Compte tenu de toutes ces retombées, comment le fédéral pourrait-il appuyer et promouvoir ce type de projets à la grandeur du pays pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques?

**M. Robert Savard:** À la suite d'une telle question si bien posée, je dirais bien sûr: qu'on me donne de l'argent. Ça aiderait, mais on a besoin de plus que cela. Ce qui pourrait nous aider, ce serait de mettre à notre disposition des gens qui pourraient répondre à nos questions. Ce sont des citoyens comme vous et moi qui créent de tels projets et on n'a pas toute l'expertise nécessaire, comme je l'ai mentionné. Or ce serait déjà un bon départ si on avait une porte d'entrée pour présenter un projet et demander où trouver l'aide nécessaire à sa mise en application.

Souvent, au début, lors de la planification d'un projet, il est un peu question de l'aspect financier. Néanmoins, il y a un point qui est très important, et vous l'avez fait valoir en m'invitant ici. Il s'agit de mettre sur pied, par exemple, un site Web dans lequel on retrouverait des projets qui sont faits d'un bout à l'autre du Canada. Parfois, on pense seulement à de gros projets qui coûtent des milliards de dollars, mais il y a beaucoup de citoyens partout au Canada qui ont réalisé des projets semblables à ceux-ci et qu'on peut reproduire dans toutes les villes. Si on pouvait mettre en place un site de références, une sorte de grand catalogue de projets verts réalisés par les citoyens, ce serait bien.

Je suis vraiment confiant que chaque citoyen peut faire sa juste part. On peut s'asseoir et tout attendre, mais tout le monde peut faire un projet, et il y a beaucoup de projets environnementaux. Or si le gouvernement pouvait faciliter les communications et montrer les projets qui se font, ce serait déjà un gros avantage.

•(1615)

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Des espèces d'experts au sein même d'Environnement Canada, par exemple?

**M. Robert Savard:** Oui, par exemple, ou bien quelqu'un qui pourrait nous diriger, tout simplement.

Supposons que quelqu'un veuille créer un projet environnemental en centre urbain, comme un parc-école. Y a-t-il un endroit où l'on pourrait joindre quelqu'un et lui demander d'être dirigé au bon endroit, puisque plusieurs projets ont été réalisés? Pour le commun des mortels, pour les gens qui veulent faire des projets, ce serait une grande aide. Car on ne sait plus où se diriger. On ne connaît pas certaines choses et on n'a pas d'expérience au départ.

Cela nous a quand même a pris quatre ans, ce qui est long. Il y a des gens qui se sont un peu découragés. Si le gouvernement pouvait nous faciliter les choses, nous montrer des chemins d'accès, nous soutenir et, ensuite, faire de la publicité en ce qui concerne les projets qui existent déjà, ce serait déjà pour moi un gros avantage.

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Merci.

En ce qui concerne les emplois, pensez-vous que le gouvernement fédéral pourrait encourager des types d'emplois verts qui toucheraient les infrastructures vertes qui ont été installées sur le site de l'école?

**M. Robert Savard:** Avoir des architectes, ce serait bien. Dans les cours d'école, c'est très particulier. Il y a plusieurs normes à respecter. On est obligés d'aller chercher des gens spécialisés dans le domaine

des cours d'écoles qui tiennent compte du volet vert. Si on avait des références à cet égard, ce serait très apprécié.

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** J'ai une autre question par rapport à ce projet. Vous avez mentionné qu'il y avait 50 % de végétalisation. Vous parlez de la verdure et des arbres qui ont été plantés. Je ne sais pas si vous en avez parlé, mais il y aurait probablement une serre aussi à l'école...

**M. Robert Savard:** La serre a été installée.

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Elle a été installée. C'est super.

Les gens sont donc constamment en contact avec l'environnement et ses bienfaits. Vous avez parlé de l'éducation et de tout cela. On a été témoins de plusieurs compressions à Parcs Canada en ce qui a trait à l'éducation et aux activités éducatives.

Pensez-vous que c'est le rôle du gouvernement fédéral d'encourager des activités d'éducation environnementale et de sensibilisation auprès de la population? Pensez-vous que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans l'éducation citoyenne en matière d'environnement?

**M. Robert Savard:** C'est la clef du succès si le gouvernement fédéral nous aide à en faire la promotion auprès des jeunes dans les écoles et à tenir des ateliers dans les écoles. Les jeunes de huit ans, neuf ans ou dix ans ne lisent pas les journaux. Par contre, si on les aide en allant dans leurs écoles et en créant des projets, ça change les choses. Par exemple, grâce à la serre qu'on a installée, les jeunes ont des activités de plantation où ils font pousser des fleurs, ce qui va permettre d'embellir le quartier. Ce sont les enfants qui mettent la main à la pâte.

Quant à savoir si le gouvernement fédéral améliorerait les choses, je répondrais que ce serait vraiment un avantage pour les enfants et l'école, afin de promouvoir un avenir vert.

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Quelle suite voudriez-vous donner à votre projet? Allez-vous donner des conférences? Compte tenu de toutes ces actions, avez-vous côtoyé des scientifiques? Des données scientifiques par rapport à l'environnement vous aideraient-elles afin de concrétiser ces projets?

**M. Robert Savard:** Oui. On a rencontré un scientifique. Car, pour avoir des subventions liées à la lutte contre les îlots de chaleur, on devait mesurer la température à l'extérieur et faire des calculs. On nous a demandé, si on réalisait le projet, de combien de points de pourcentage la température serait réduite. Or, pour quelqu'un qui n'est pas un scientifique, c'est difficile de faire ces calculs qui tiennent compte de l'ombre des arbres.

Aussi, il serait intéressant qu'on puisse avoir accès à des gens qui pourraient faire ces calculs qui nous permettraient de faire des demandes. C'est bien beau d'avoir un projet, mais il faut que ce soit mesurable dans cinq ans ou dans dix ans. En effet, le fait d'avoir des spécialistes dans le domaine scientifique nous aideraient beaucoup. Ainsi, on saurait si on fait les bonnes choses. Le projet peut être très pertinent, mais si ça ne règle pas le problème lié à un îlot de chaleur, ce n'est pas fondamentalement bon.

Ce que vous proposez nous aiderait.

•(1620)

[Traduction]

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Sopuck, vous avez sept minutes.

**M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC):** Merci.

Monsieur Kendall, j'ai été très intrigué par vos remarques concernant la zone protégée que vous et les enfants avez aménagée en ce qui concerne les espèces envahissantes. Vous avez utilisé l'expression « gestion active ». En tant que représentant d'une circonscription agricole, je sais que nous faisons la gestion des terres.

Un auteur britannique appelé Mark Lynas a récemment écrit un livre intitulé *The God Species*. Il écrit que nous sommes une telle force planétaire que nous devons absolument gérer la durabilité de la Terre.

Dans ce projet, avez-vous pu faire comprendre aux enfants à quel point il est important de faire une bonne intendance et une gestion active de la Terre, plutôt que d'observer les choses de loin? Comprenez-vous la distinction que je fais?

**M. Peter Kendall:** Oui. Et la réponse est: absolument. De fait, dans tous nos programmes — nous sommes présents dans quelque 600 écoles chaque année —, nous mettons en relief nos partenariats avec différentes sociétés et ONG pour ces projets.

Je demanderais peut-être à ma collègue, Tovah, de dire un peu comment nous procédons.

**Mme Tovah Barocas (directrice, Développement, Earth Rangers):** Entre autres, nous parlons aux enfants et tentons de les motiver à s'engager dans des carrières en environnement et de leur expliquer qu'une carrière en environnement ne se limite pas à devenir un biologiste en conservation ou travailler pour un groupe environnemental, que de nombreuses personnes au Canada ont une influence positive sur la biodiversité, et qu'on peut agir de nombreuses façons, et dans de nombreux secteurs différents.

Comme l'a dit Peter quand il mentionnait certain de nos partenaires... par exemple, la Ontario Power Generation est un partenaire. Nous montrons une jeune personne énergique qui travaille dans leur service de l'environnement et qui est debout dans une zone réhabilitée, à l'une de leurs centrales, disant à quel point il est génial non seulement de travailler pour la OPG, mais aussi de contribuer à protéger la biodiversité. Nous voulons nous assurer de bien faire comprendre aux enfants qu'il existe des façons diverses de veiller activement à la protection de la biodiversité et à la conservation.

**M. Robert Sopuck:** Ce que j'aime particulièrement de votre démarche, c'est que vous créez l'espoir, parce qu'une trop grande partie du discours au sujet de l'environnement est négative de nos jours. Vous prenez donc quelqu'un dans une zone réhabilitée et vous faites ressortir qu'en tant qu'être humain, nous pouvons réellement avoir une influence positive. Je trouve ça passionnant.

Parlons maintenant du thème de l'utilisation des ressources de la Terre. Enseignez-vous aux enfants l'utilisation durable des ressources? En tant qu'espèce, nous avons besoin d'utiliser les ressources de la Terre pour vivre. Comme cette table de bois — elle a commencé dans une forêt. Amenez-vous les enfants à comprendre que la façon dont ils vivent fait appel à un usage durable des ressources de la Terre?

**Mme Tovah Barocas:** C'est une bonne question. C'est aussi un élément que nous soulignons beaucoup, surtout dans notre présentation cette année. Nous créons chaque année une présentation différente, mais, essentiellement, le message transmis est que l'économie canadienne est fondée sur les ressources naturelles. Nous avons besoin de granulat pour construire nos routes et nos

maisons. Nous avons besoin d'électricité dans ces maisons. Nous avons besoin de toutes ces choses.

Le Canada est aussi l'endroit où se trouve une grande partie des espaces sauvages intacts qui restent dans le monde, et il a donc la responsabilité de les protéger et l'occasion de le faire. Ce n'est qu'en travaillant ensemble, en collaborant, que nous pourrions faire les deux, c'est-à-dire bénéficier de nos ressources naturelles et protéger nos ressources naturelles.

Nous ne parlons pas seulement des espèces qui sont menacées — il est important, certes, de présenter un tableau précis de ce qui se passe dans le pays —, mais nous voulons toujours finir chaque présentation en annonçant une bonne nouvelle. Nous amenons des animaux dans les écoles. Il y a, à la fin de chaque présentation, un aigle à tête blanche ou un faucon pèlerin, ou un animal d'une espèce qui était auparavant en péril et qui est revenue grâce à une collaboration du gouvernement, de l'industrie et des ONG.

**M. Robert Sopuck:** Si jamais vous voulez qu'un député vienne parler à vos enfants, je me porte volontaire. Je représente une circonscription rurale, et l'écart entre le rural et l'urbain est quelque chose qui me dérange depuis des années. Un grand nombre de Canadiens ne comprennent pas, sans que ce soit forcément de leur faute, d'où viennent les choses.

En tant que député représentant une circonscription rurale, je me réjouis de voir ce que vous faites; c'est le genre de programmes qu'il nous faut.

J'ai une question pour vous, monsieur Koch. Vous parlez de rapprochement rural-urbain. Les habitudes d'utilisation des terres qu'ont les fermiers dans les collectivités agricoles qui entourent la plupart de nos villes ont-elles un rôle dans la conservation urbaine?

• (1625)

**M. Gord Koch:** Absolument, monsieur Sopuck.

Là encore, dans l'établissement des programmes, disons à la Faculté d'agriculture, quand nous examinons les meilleures pratiques sur le plan de la conservation des terres agricoles, de la réduction de l'usage de produits chimiques et des plus récentes technologies, nous le voyons certainement, surtout au niveau de l'interface entre une plus grande ville ou un centre urbain et le milieu environnant. Nous constatons de plus en plus — avec, je crois, la prochaine génération, surtout dans les exploitations agricoles familiales — que les gens sont beaucoup plus conscients de leur empreinte écologique, et qu'ils envisagent de meilleures pratiques ou des pratiques exemplaires pour exploiter leur ferme.

Je crois que le rapprochement est plus grand aujourd'hui que par le passé. Je dirais que l'attitude « nous contre eux » est moins fréquente. Cela est certainement vrai chez les jeunes, et c'est très bien.

**M. Robert Sopuck:** Excellent.

Une question rapide, monsieur Husk. Vous avez mentionné le Fonds pour l'infrastructure verte. Je crois fermement que les milieux humides accomplissent une bonne part des fonctions de l'infrastructure. Notre Fonds pour l'infrastructure verte devrait-il inclure des programmes portant sur la restauration, par exemple, de marais et de forêts qui accomplissent les fonctions de bon nombre de nos structures?

**M. John Husk:** Oui, bien sûr. Je crois qu'il le faudrait, parce qu'il a été question d'un coût associé à un certain nombre de mètres carrés — ma collègue pourrait vous le citer précisément — et, en général, ce que l'infrastructure verte offre ne coûte rien à la société. Autrement, si on asphalté tout et on construit des structures, le coût serait très élevé, comme je l'ai expliqué plus tôt. J'estime donc que tout outil qui pourrait être mis à la disposition du Fonds municipal vert de la FCM est un atout manifeste.

**M. Robert Sopuck:** Très bien.

Mes collègues remarqueront que je n'ai pas lancé de pointe aux ingénieurs.

**Le président:** Oui, merci.

Votre temps est écoulé.

Madame Duncan, vous avez sept minutes.

**Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous de votre présence. Ce que vous dites est intéressant.

Monsieur Kendall, d'après la définition que donne l'IUCN d'une aire protégée, pour qu'une aire soit désignée protégée, il faut que la conservation de la nature soit l'objectif premier de la gestion.

Je me demande si, d'après vous, le comité devrait recommander que la conservation soit l'objectif premier de la gestion quand on parle de conservation urbaine.

**M. Peter Kendall:** J'aimerais préciser d'abord que je ne suis pas un scientifique, mais, à mon avis, il faut une plus grande souplesse dans les zones urbaines. Je crois que nous avons aussi besoin d'espaces verts pour bon nombre des autres raisons que nous avons citées.

Il faut, en effet, avoir des zones de conservation strictes dans les milieux urbains. Comme je l'ai mentionné plus tôt, celles-ci peuvent coûter très cher à gérer correctement, mais ce n'est pas une raison de ne pas essayer.

À mon avis, nous devons envisager beaucoup plus d'aires d'usage mixte dans nos régions urbaines afin de protéger ce qui nous reste de la nature ou les espaces verts que nous avons dans ces régions.

**Mme Kirsty Duncan:** Pensez-vous que le comité devrait recommander que l'intégrité écologique et la santé écologique soient des priorités?

**M. Peter Kendall:** Absolument.

**Mme Kirsty Duncan:** Bon. Et les considérez-vous comme essentielles, à long terme, pour protéger les valeurs écologiques et relier les gens à la nature?

• (1630)

**M. Peter Kendall:** Je crois certainement que conserver autant d'espace vert que nous le pouvons à ce stade — il faut admettre qu'une fois qu'il a disparu, c'est pour de bon — est un aspect très important quand il s'agit de relier les gens à la conservation et aux zones naturelles, à long terme.

Je reviens sur l'idée que ces zones peuvent être d'usage mixte aussi. Nous devons veiller à ne pas mettre à l'écart une si grande proportion d'aires qu'on finit par empêcher les gens d'y accéder, limitant ainsi l'espace disponible pour l'usage du public.

**Mme Kirsty Duncan:** Très bien.

Vous avez dit que nous devons absolument faire de l'intégrité écologique et de la santé de l'écosystème des priorités. La santé de

l'écosystème devrait-elle être consacrée par des politiques et des lois?

**M. Peter Kendall:** Je ne pense pas avoir la compétence requise pour répondre à cette question.

Comme je ne sais pas ce que cela signifierait...

**Mme Kirsty Duncan:** D'accord. Merci.

Monsieur Koch, le comité devrait-il recommander que, lorsqu'il s'agit de conservation urbaine, un principe directeur devrait être fondé sur la science?

**M. Gord Koch:** Tout comme M. Kendall, je ne suis pas un scientifique. Je dirais que c'est un aspect, mais nous ne devrions pas nous appuyer entièrement là-dessus.

**Mme Kirsty Duncan:** Bon, je vais élargir la portée de ma question. Devrait-il être fondé sur la science, les connaissances traditionnelles, ainsi qu'une recherche écologique et sociale, des renseignements de suivi et une planification et des décisions de gestion?

**M. Gord Koch:** Cela couvre certainement tout. Oui, je suis d'accord.

**Mme Kirsty Duncan:** Que ce soit une recommandation du comité?

**M. Gord Koch:** Oui, en effet.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Monsieur Kendall, devrait-on recommander que les objectifs de gestion, comme celui d'amener les gens à se rapprocher de la nature, doivent être atteints d'une façon qui ne compromet pas l'objectif de conservation?

**M. Peter Kendall:** Là encore, je ne pense pas qu'on puisse faire une telle déclaration générale. Il y aura certaines aires qui devront être mises de côté pour leur valeur écologique et subir aussi peu d'impact que possible, mais il y aura des aires beaucoup plus grandes sur lesquelles il ne sera pas possible d'avoir un usage mixte. Il est important de ne pas restreindre cela en même temps.

**Mme Kirsty Duncan:** Messieurs Kendall et Koch, en ce qui concerne les outils de gestion, devrait-on recommander l'amélioration de la santé de l'écosystème, y compris la restauration des espèces en péril?

**M. Peter Kendall:** Je ne m'opposerais certainement pas à cela.

**Mme Kirsty Duncan:** Ça devrait donc être une recommandation?

**M. Peter Kendall:** Absolument.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Devrait-on recommander la mise en place d'un solide système de contrôle et de recherche fondé sur la science pour guider la gestion dans le maintien et la restauration des écosystèmes?

**M. Peter Kendall:** Je préconiserais cela en effet pour les zones qui sont mises de côté à de strictes fins de conservation, et aussi... L'écologie de restauration est encore une science en voie de développement. Il faudra plus de recherches et d'études dans ce domaine avant que nous puissions savoir comment gérer plus efficacement ces aires en milieu urbain.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Le comité devrait-il recommander qu'il est important d'amener les gens à s'engager, ainsi que de miser sur le bassin établi de bénévoles, pour faire apprécier et découvrir la nature, ainsi que le réseau des parcs nationaux dans son ensemble?

**M. Peter Kendall:** Nous préconiserions certainement cela. Reconnaissons-le, c'est ce que nous faisons, tous les jours, donc...

**Mme Kirsty Duncan:** Ce serait donc une recommandation que le comité devrait faire?

**M. Peter Kendall:** Oui.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Je n'ai probablement plus de temps.

**Le président:** Vous avez 15 secondes.

**Mme Kirsty Duncan:** Je vais les laisser aller. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Choquette, vous disposez de cinq minutes.

• (1635)

**M. François Choquette:** Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins d'être ici parmi nous aujourd'hui. C'était vraiment très intéressant.

D'ailleurs, monsieur Koch, je voudrais vous dire que j'ai visité cette année le Olds College avec nos collègues du comité. C'était très intéressant. On a d'ailleurs visité votre projet de milieux humides et c'était vraiment extrêmement enrichissant.

Monsieur Savard, je voulais vous féliciter pour votre projet. C'est vraiment une belle initiative. Je félicite aussi M. Kendall et Mme Barocas pour ce que vous faites dans le domaine de l'éducation. J'ai moi-même appuyé un projet d'école verte à Drummondville, soit l'école Duvernay. Je sais donc que ce que vous faites est très difficile. Il faut une mobilisation excessivement importante du milieu. Bravo! Je sais toute l'énergie que cela demande.

Ma première question s'adressera à Mme Blais.

Vous avez parlé un peu d'un outil que vous avez développé ou que vous avez aidé à développer pour justement déterminer les endroits pour mieux faire de l'aménagement urbain qui soient plus profitables pour la nature, l'environnement et une idée de conservation urbaine. Pouvez-vous développer votre idée à cet égard?

**Mme Andréanne Blais:** Oui, effectivement au Québec, on a la Loi sur la qualité de l'environnement qui dit que sous autorisation, on peut développer dans un milieu humide. Cette loi-là est très controversée présentement comme le savent peut-être certains députés. Cela a donc entraîné de très grandes discussions au niveau de la planification et aussi sur l'importance écologique de ces milieux humides. Bien entendu, comme on le discute depuis tantôt, l'éducation relative à l'importance des milieux humides est très pertinente, notamment comme la personne de l'Alberta l'a mentionné, au niveau des biens et des services écologiques que ces milieux humides rendent à la société.

Évidemment, la société étant ce qu'elle est, on doit utiliser les ressources naturelles, comme on l'a mentionné tantôt, dans une optique durable et, pour ce faire, nous croyons que la planification est vraiment la base de ce processus. Donc, il faut aller identifier des milieux humides qui sont prioritaires. L'outil que nous avons développé est sur une échelle de cinq niveaux de priorisation. Il peut être adapté au nombre de niveaux de priorisation qu'on veut et à l'unité géographique désirée, que ce soit au niveau des MRC, des municipalités, des bassins versants, au niveau provincial ou national. De plus, cette méthodologie de priorisation peut être exportée.

En somme, on se base sur la superficie du milieu humide, sa connectivité avec d'autres milieux, sur sa diversité écologique, les perturbations dans ce milieu et à l'extérieur du milieu et aussi sa

fragmentation. Tous ces critères, jumelés à la présence d'espèces à statut précaire et à la rareté du milieu, donnent une cote de priorisation à ce milieu que les gens peuvent intégrer dans une planification. Donc, en amont même d'un développement, les gens sont en mesure de savoir s'ils auront de la difficulté à obtenir leur certificat d'autorisation ou si ce sera plus facile de l'obtenir.

**M. François Choquette:** Merci beaucoup, madame Blais.

On a parlé effectivement d'éducation, de l'importance d'avoir des outils pour bien s'assurer de savoir quels endroits et quel environnement il faut protéger, mais il faut aussi se fier sur la science, comme le mentionnait ma collègue un peu plus tôt. La science est très importante. Je sais qu'il y a un programme, celui de l'intendance de l'habitat, auquel vous avez fait des demandes. Vous avez fait affaire avec ce programme depuis quelques années. Je ne sais pas exactement depuis combien d'années. Malheureusement, il y a eu une coupure récente. Cela vient juste d'être ramené par le ministre de l'Environnement, qui était d'ailleurs avec nous il y a quelques semaines, et qui nous mentionnait que le financement est de retour. Toutefois, cette problématique de financement instable peut-elle nuire justement à une politique de conservation? Devrait-on plutôt avoir un financement stable? Quelles sont les répercussions ressenties dans notre communauté?

**Mme Andréanne Blais:** Effectivement, le programme de subventions qui a été coupé l'an dernier a nécessairement amputé nos projets sur le terrain. Au centre du Québec, on a un très fort développement de la canneberge, notamment dans des milieux humides où il y a plusieurs espèces en péril au niveau provincial et national. L'an dernier, dû à cette coupure, bien que notre projet avait été coté parmi les meilleurs, on était à la limite de passer par rapport au financement. Les projets auraient eu lieu, mais n'ont pas été réalisés par manque de financement. L'intendance auprès des propriétaires privés est importante. On mise vraiment sur une intendance volontaire, donc sur une éducation auprès du propriétaire. Donc, l'an passé on n'a pas pu réaliser nos projets.

**M. François Choquette:** Ce serait donc une de vos recommandations, à savoir d'assurer d'un financement stable des programmes qui peuvent aider pour la conservation.

**Mme Andréanne Blais:** Dans les compétences fédérales, exactement.

[Traduction]

**Le président:** Vous avez cinq secondes.

[Français]

**M. François Choquette:** Je reviendrai plus tard. Merci.

• (1640)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Toet, vous avez cinq minutes.

**M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos invités. J'ai beaucoup apprécié votre apport.

Monsieur Koch, j'ai eu l'honneur de faire partie du groupe qui a visité le Collège Olds ce printemps. J'ai vu vos milieux humides aménagés, et j'ai été intrigué par ce que vous avez fait et ce que vous faites actuellement. Dans votre mémoire, quand vous répondez à certaines des questions de l'étude, vous parlez de l'utilisation des milieux humides existants, de même que de la capacité d'aménager des milieux humides pour la gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement. Vous mentionnez à plusieurs endroits l'impact que cela pourrait avoir sur la réduction des coûts d'infrastructure. J'espérais que vous pourriez nous en dire davantage. Vous pourriez peut-être nous donner des exemples de certaines des pratiques que vous avez pu proposer et mettre en oeuvre dans un milieu urbain grâce à la recherche et aux travaux réalisés au Collège Olds avec vos étudiants.

**M. Gord Koch:** Nous avons la chance d'avoir un site de 20 acres. Nous avons fini la construction cet été. La moitié du financement provenait de l'industrie, dans le cadre de l'Institut du développement urbain, et de certains partenaires de l'industrie verte. L'objectif était d'améliorer les pratiques d'aménagement de milieux humides utilisées actuellement. Calgary et Edmonton appuient et encouragent toutes deux l'aménagement de milieux humides, surtout dans les nouveaux lotissements urbains, dans leurs plans d'utilisation des terres et leurs règlements d'utilisation des terres. En pratique, nous tentons de ralentir le ruissellement dans les infrastructures existantes. Au fur et à mesure que la construction avance vers l'extérieur, nous nous retrouvons avec de plus en plus de surfaces dures et un plus grand volume d'eau dans l'infrastructure existante, laquelle ne peut plus absorber les eaux qui déferlent dans le réseau. En aménageant des milieux humides dans nos collectivités, nous pouvons atténuer cela et épurer notre eau grâce à un usage adéquat de régimes de plantation. Dans certains cas, nous réutilisons cette eau pour l'irrigation des espaces publics ainsi que pour l'élimination des sédiments. Ainsi, l'eau que nous retournons dans nos bassins hydrographiques est d'une qualité raisonnablement bonne après être passée à travers un environnement bâti.

Nous cherchons toujours des moyens d'améliorer les systèmes. Ils ne sont pas parfaits, pas plus qu'ils ne représentent une formule magique. Avec nos étudiants et nos programmes, et avec l'aide de fonds de recherche, nous examinons différents types de plantes, les avantages qu'elles représentent, et les toxines qu'elles peuvent éliminer de l'eau. Nous transmettons les résultats que nous obtenons à l'industrie et aux agences gouvernementales. Nous étudions aussi présentement avec deux ou trois partenaires la possibilité de restaurer des friches industrielles dans le milieu urbain et cherchons à déterminer s'il est possible d'aménager dans ces endroits des milieux humides pour le traitement de l'eau.

L'autre aspect, mentionné par l'invité précédent, était la perte des milieux humides que provoque le développement urbain, et l'identification des milieux humides naturels qui pourraient être perdus. En Alberta, c'est essentiellement un rapport de trois pour un: si vous perturbez un hectare, vous devez rendre trois hectares. Par conséquent, nous tentons de remplacer ou de reproduire ce que nous perturbons.

**M. Lawrence Toet:** Merci.

Monsieur Savard, le projet que vous avez réalisé à l'école m'a grandement interpellé. Vous avez parlé de temps. Maintenant que vous l'avez fait — et vous dites que vous aidez deux ou trois autres projets —, ce temps doit s'être considérablement raccourci.

[Français]

**M. Robert Savard:** Effectivement, ça prend beaucoup moins de temps. Pour la prochaine école que je ferai l'été prochain, on a commencé au mois de septembre. Un an est suffisant parce qu'on a mis en place la méthode et la procédure et cela fonctionne bien.

[Traduction]

**M. Lawrence Toet:** J'ai une autre question à ce sujet.

Vous avez parlé de la participation des étudiants et de la collectivité au projet. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus au sujet des avantages, pas seulement des avantages du produit fini, ce dont vous avez beaucoup parlé dans votre exposé, mais des avantages de faire participer la collectivité et les étudiants à la création de cet environnement, à l'enlèvement de l'asphalte et à la création d'un environnement plus vert...

• (1645)

**Le président:** Malheureusement, vous n'avez plus de temps; il nous faudra entendre cette réponse plus tard. Désolé.

Monsieur Choquette, vous avez cinq minutes.

[Français]

**M. François Choquette:** Merci, monsieur le président. Je vais continuer avec M. Husk.

D'ailleurs, j'aimerais vous féliciter, monsieur Husk, pour votre capsule vidéo de l'UMQ que vous avez faite récemment. Cela était très intéressant et très bien fait. Aussi, je pense au fait que vous et moi avons participé à la campagne « Au boulot, sans ma voiture » cet été. Donc, on a fait du vélo pour se rendre au boulot cet été. Ce sont justement des gestes dont vous avez parlé tantôt, soit le transport actif qu'il faut encourager. Je pense que c'est important d'en parler.

Vous avez parlé de la FCM, la Fédération canadienne des municipalités, et du fait qu'un Fonds vert lui a été accordé, soit 550 millions de dollars. Lundi, une représentante du Fonds vert est venue témoigner et je lui ai demandé si parfois des projets sont refusés. Elle m'a dit que cela se produisait souvent, sinon tout le temps, car elle ne peut qu'accorder des fonds qu'aux meilleurs projets du fait, que présentement, il n'y a pas assez d'argent.

D'ailleurs, comme vous le savez peut-être, actuellement, il y a 1,3 milliard de dollars qui est versé par année comme subvention aux industries pétrolière, gazière et autres industries fossiles. Par conséquent, ce serait de l'argent qu'on pourrait transférer dans le Fonds vert pour avoir des infrastructures qui répondent à une amélioration sur le plan écoénergétique. Je pense aussi, par exemple, à notre prochaine université à Drummondville, à la bibliothèque et au centre de foires où on pourrait avoir un mur solaire, un toit vert et des choses du genre, mais cela nécessite un financement.

Vous avez parlé d'un financement écoconditionnel. Pouvez-vous élaborer davantage à ce sujet?

**M. John Husk:** Merci, monsieur Choquette.

Lorsqu'on parle d'un soutien écoconditionnel, il s'agit d'attribuer des subventions ou des montants qui respectent des critères écologiques. Donc, ces critères deviennent une condition au versement des sommes d'argent.

Plus tôt, je parlais de l'aménagement du territoire. Dans ce cas, les écoconditions pourraient être de ne pas attribuer d'argent pour le développement sur des terres agricoles, dans des milieux humides ou pour des développements à trop faible densité. Toutefois, si plus d'argent était attribué à la construction d'infrastructures pour lesquelles le gouvernement fédéral participe, les conditions pourraient aborder la gestion de l'eau pluviale. Le gouvernement pourrait exiger que la municipalité ou tout autre promoteur fasse une étude sur le cycle de vie d'un bâtiment. Il faudrait que la municipalité ou le promoteur démontre qu'un bâtiment LEED, soit *Leadership in Energy and Environmental Design*, entraîne un surplus de coût de 5 à 10 %, comparé à un bâtiment standard. Toutefois, ce bâtiment n'existera pas seulement pour cinq ans. Donc que le *payback* — si vous me permettez l'expression — se fera à long terme si on tient compte du fait qu'aujourd'hui, les bâtiments ont une durée de vie qui se situe entre 40 et 60 ans.

Bref, une écocondition pourrait être que la municipalité ait besoin de 10 % de plus, représentant un certain montant, mais si elle est capable de prouver que ce surplus d'investissement des paliers de gouvernement serait rentabilisé au bout de 8 à 12 ans et qu'ensuite ce serait rentable, ce serait positif. Le fait qu'il y ait un gain et que les municipalités paient signifie que les contribuables paient moins.

**M. François Choquette:** Merci, monsieur Husk.

Si je résume votre pensée, même si le gouvernement finançait davantage à long terme, on gagnerait à investir dans des infrastructures LEED ou, par exemple, — je pense à un développement plus grand — dans un axe de transport TOD, qui vient des mots anglais *transit-oriented development*, pour encourager l'utilisation soit du transport actif, soit du transport en commun.

À cet égard, j'aimerais avoir votre opinion sur la position de Mme Olivia Chow, qui a proposé une stratégie nationale du transport en commun. Cela devrait-il faire partie d'une stratégie de conservation urbaine? Si on a une stratégie, on fait attention à notre aménagement urbain et à notre transport en commun. Donc, cela pourrait-il favoriser la conservation urbaine?

• (1650)

**M. John Husk:** Je suis d'accord. Je suis président du Comité du transport en commun de la Ville de Drummondville et le transport en commun fonctionne et est rentable avec un certain niveau de densité urbaine. On ne parle pas d'édifices à condos de 20 étages mur à mur, mais bien d'un niveau acceptable de condos. C'est ce qui fait en sorte qu'une telle stratégie pourrait faire la promotion d'un meilleur aménagement urbain, car les gens seraient moins incités à prendre leur voiture.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Woodworth, vous avez cinq minutes.

**M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC):** Merci beaucoup.

[Français]

Bienvenue à notre comité et je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui.

[Traduction]

J'aimerais adresser quelques questions à M. Koch.

À vous dire franchement, j'ai été très impressionné par votre mémoire. Si j'étais chargé de rédiger le rapport de notre étude, je suivrais probablement la façon dont vous avez rédigé ce mémoire,

avec ce genre de renseignements fondamentaux. J'aimerais, si vous le voulez bien, examiner de plus près quelques points.

Au bas de la page 4 du mémoire, il est dit:

Un cadre de conservation urbaine devrait définir les critères qui servent à reconnaître les écosystèmes dans l'environnement bâti [...] ainsi que la relation avec les attributs environnementaux, économiques, sociaux et culturels d'une communauté.

J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus à ce sujet. De quels genres de critères parlez-vous?

**M. Gord Koch:** J'imagine, monsieur Woodworth, que nous essayons de mettre une étiquette sur un très large éventail de ce que j'appelle les « produits attendus ».

C'est une chose qui m'est vraiment difficile. Je dois essayer de me fonder sur mon idée personnelle d'un qualificatif ou d'une étiquette pour dire que la conservation urbaine est une chose précise. D'un point de vue plus vaste, quand je parle en classe des sites durables, et quand nous allons avec les étudiants promouvoir les toits verts auprès d'un client, je dois pouvoir conjuguer toutes ces catégories pour arriver à bien leur présenter et leur faire comprendre le résultat net au bout du compte.

Quels sont les facteurs qui contribuent à des avantages environnementaux? Je n'aime pas du tout parler d'argent, mais il demeure qu'il y a une incidence économique tant à court terme qu'à long terme. Comment allons-nous gérer le projet? Comment allons-nous procéder? Quels sont les avantages du point de vue de la société? Créons-nous réellement un espace dont les gens retireront quelque chose, que ce soit la santé, le bien-être ou l'établissement d'une collectivité forte? Et si l'on ajoute les attributs culturels..., nous sommes un pays où il y a de tout. Nous le savons. Quand les gens viennent d'autres régions, il s'agit pour eux d'être capables de voir ce que nous considérons être la conservation urbaine.

Je sais que ce n'est pas une réponse très précise, mais j'essaie de couvrir tout ce qui entre dans l'appellation générale de conservation urbaine. En fin de compte, quels sont les éléments mesurables que nous visons ou recherchons?

**M. Stephen Woodworth:** C'est effectivement là qu'est la question, et je conçois qu'il soit difficile de tenir compte de tout, parce que moi aussi je trouve cela difficile.

J'aimerais cependant que vous me disiez quels genres d'éléments mesurables devrions-nous prendre en compte pour la conservation urbaine?

**M. Gord Koch:** Au collège, comme dans d'autres institutions, nous nous appuyons sur un cadre de travail élaboré par l'organisme Sustainable Sites Initiative aux États-Unis. Avec une grille de cinq catégories — sols, végétation, hydrologie, matériaux et santé et bien-être des humains —, cet organisme a mis au point un système de pointage selon lequel on peut réellement découper chaque élément de ces cinq catégories et évaluer l'importance d'un nouveau site ou d'une restauration, par exemple, dans un site ou une collectivité, en fonction des avantages que produira le projet. Nous pourrions passer une semaine à décrire ce que le groupe Sustainable Sites Initiative a fait. Le Green Building Council des États-Unis intègre actuellement cette grille. Je ne sais pas si le Conseil du bâtiment durable du Canada va aussi l'adopter. C'est un complément de ce que le programme LEED a amorcé.

L'évaluation relevant du LEED ne s'arrête à peu près pas à ce qui est à l'extérieur du bâtiment. Il est question d'aménagement paysager en milieu désertique et de certaines pratiques de conservation d'eau très fondamentales, alors que la grille de Sustainable Sites présente de nombreuses couches de mesures qu'on peut coter et dont on peut déterminer les bienfaits de l'intégration dans la conservation urbaine à court terme et à long terme.

• (1655)

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Monsieur Pilon, vous avez cinq minutes.

[Français]

**M. François Pilon (Laval—Les Îles, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse également à M. Koch.

Le printemps dernier, j'ai eu la chance d'aller visiter votre collège et l'ensemble de ses installations. Une chose que j'ai remarquée, c'est le projet pilote de filtration des eaux à travers les milieux humides. Ce projet s'appliquerait bien à la ville de Laval. J'ai même commencé à faire des démarches en ce sens. J'aimerais que vous expliquiez, pour le bénéfice de ceux qui n'étaient pas présents lors de cette journée, comment fonctionne votre projet pilote et le processus que vous désirez avoir avec ce projet.

[Traduction]

**M. Gord Koch:** Au collège, nous avons une série de bassins dispersés le long d'une zone dont l'élévation change très graduellement. En d'autres termes, nous pouvons déplacer de l'eau, recycler l'eau à travers ces niveaux de bassin. Dans chaque bassin, nous avons différents régimes de plantation qui sont choisis pour certains usages, comme l'extraction de différents types de contaminants ou le contrôle des sédiments ou de l'érosion.

Nous avons 20 bassins. Pour dire les choses simplement, ils sont alimentés par le haut. Nous pouvons contrôler le flot tout au long des 20 bassins. À la toute fin, au 20<sup>e</sup> bassin, le plus grand, notre bassin de rétention, nous obtenons essentiellement une eau purifiée. Quand je dis « eau purifiée », je ne parle pas d'eau potable, mais d'eau qui peut être réutilisée, par exemple, pour l'irrigation de certains endroits du site.

Parmi les 20 bassins, il y en a 8 dans lesquels nous pouvons faire circuler l'eau en circuit fermé. Dans ce système de recirculation fermé, nous pouvons ajouter à l'eau différents polluants ou différents types de produits chimiques, et nous pouvons les faire passer par nos régimes de plantation et obtenir une foule de données que notre faculté d'innovation détermine, qu'il s'agisse d'oxygène dissous ou de sels, ou qu'il s'agisse de la mesure d'autres contaminants à l'entrée et à la sortie...

Quant aux divers clients avec lesquels nous parlons, il y a certainement des gens du secteur de l'énergie qui sont intéressés à voir le type de données que nous pouvons leur fournir. Par contre, c'est à l'industrie du développement que nous parlons. Les types de contaminants qui l'intéressent viennent des routes, comme par exemple le sel répandu pendant l'hiver.

Nous pouvons aussi vider ici même sur le campus l'eau de notre piscine, une piscine d'eau salée, alors qu'en général, l'eau des piscines s'en va dans les égouts. Nous étudions la possibilité de faire passer cette eau dans nos bassins et de la réutiliser pour les systèmes d'irrigation.

La souplesse que nous confèrent nos milieux humides aménagés nous permet de collaborer avec l'industrie ou les intervenants,

d'appliquer des variables à divers échantillons de qualité d'eau et de faire des tests au moyen de ce genre de système.

[Français]

**M. François Pilon:** Vous dites travailler en collaboration avec les industries, mais vos résultats leur sont-ils communiqués? Étant donné que ces infrastructures deviennent moins coûteuses pour les municipalités, est-ce que le fédéral devrait avoir un rôle à jouer avec elles dans ce genre d'infrastructures?

[Traduction]

**M. Gord Koch:** Pour répondre à votre première question, en ce qui concerne les renseignements que nous recueillons, oui, ceux-ci sont publiés à l'intention de divers secteurs, selon les partenaires que nous avons ou la nature du projet, si celui-ci relève d'une initiative publique... Oui, ils sont disponibles.

Dans certains cas, quand nous avons mené des travaux de recherche au titre d'un contrat pour un client précis, il est possible que ce client retienne ces résultats; ils lui appartiennent. Tout dépend de la configuration du contrat ou de la recherche.

Quant au financement de ces types de débouchés, bien sûr, quand un financement est disponible, c'est un avantage; on ne peut pas le nier. À l'heure actuelle, lorsqu'il s'agit de plusieurs projets de développement, comme dans la ville de Calgary, par exemple, et qu'un tel système est mis en place, le coût initial est assumé par le promoteur; il fait partie de l'entente de développement. Plus tard, une fois la période de garantie écoulée, la gestion continue est prise en charge par la municipalité, mais c'est le promoteur qui assume les coûts initiaux pour le site.

• (1700)

**Le président:** Merci beaucoup. Le temps est écoulé.

Madame Ambler, vous avez cinq minutes.

**Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos invités aujourd'hui de l'information intéressante qu'ils nous présentent.

Monsieur Kendall, j'aimerais vous parler de Earth Rangers en votre qualité de directeur général et non de scientifique. Je ne suis pas une scientifique non plus, mais je suis certainement heureuse que le comité voie l'importance de la conservation urbaine, amène le sujet à l'attention du gouvernement et s'assure que nous en fassions une priorité.

J'aimerais vous parler de quelque chose que j'ai trouvé amusant. C'est quelque chose que vous avez dit quand vous parliez des enfants appelés à participer à des collectes de fonds.

J'aimerais savoir comment vous faites cela, ce que je trouve amusant. C'est sympa. Je suis sûre qu'il y a une histoire géniale à l'origine, et j'aimerais l'entendre.

**M. Peter Kendall:** Cela vient de notre programme Bring Back the Wild qui, comme je l'ai dit, est issu de la grande étude que nous avons menée auprès des enfants qui nous ont dit vouloir contribuer plus directement à aider les animaux.

Lors de cette étude également, 53 p. 100 d'entre eux ont déclaré la collecte de fonds comme étant l'une des formes que leur contribution pourrait prendre. Cela se produit de plusieurs façons différentes.



**Mme Stella Ambler:** Il n'est donc pas question de faire travailler les enfants?

**M. Peter Kendall:** Non. Ils ont des programmes de collecte de fonds à l'échelle des écoles. Près de 400 écoles par an font cela, à l'heure actuelle, et certains enfants mènent aussi indépendamment des ventes de pâtisseries, des ventes d'art...

**Mme Stella Ambler:** Où va l'argent?

**M. Peter Kendall:** Tout l'argent va aux projets de conservation que nous menons un peu partout dans le pays.

**Mme Stella Ambler:** Donc à la protection des animaux, puisque c'est ce que les enfants veulent.

**M. Peter Kendall:** Tout à fait. Puis, nous présentons aux enfants un rapport d'avancement des projets, et célébrons avec eux la réussite à la fin des projets.

**Mme Stella Ambler:** C'est excellent. Merci.

La dernière fois que je suis allée au Centre Kortright, j'ai remarqué un grand panneau avec tous les logos des partenaires. Vous avez mentionné que vous avez un programme de bénévolat d'entreprise. Votre collègue a mentionné OPG. Qui sont certains de vos autres partenaires?

**Mme Tovah Barocas:** Vous voulez dire les entreprises partenaires, spécifiquement?

**Mme Stella Ambler:** Earth Rangers, Centre Kortright...

**Mme Tovah Barocas:** Dans le cas du programme dont Peter a parlé, Bring Back the Wild, les fonds que les enfants ont amassés ont été remis aux différents partenaires de financement. Ce sont des institutions financières, comme TD, RBC, HSBC; des entreprises de construction, comme Holcim et Lafarge; des sociétés d'énergie, comme Imperial Oil, Devon Energy; des sociétés d'exploitation minière, comme Teck et Valley ainsi que Union Gas, OPG et Capital One. Nous avons eu des groupes de PetSmart qui avaient des équipes de bénévoles d'entreprise.

**Mme Stella Ambler:** C'est fantastique. Le secteur privé s'intéresse manifestement beaucoup à vos travaux. C'est bon de le savoir.

J'ai entendu dire que Pizza Pizza est un de ces partenaires.

**Mme Tovah Barocas:** La société a aidé à sauver le vrai renne ce Noël.

**Mme Stella Ambler:** C'est fantastique. C'est merveilleux.

Allez-vous pouvoir utiliser le parc de la Rouge pour toutes vos activités avec les enfants? Le fait que la Rouge deviendra bientôt un parc national a-t-il une incidence quelconque pour vous?

**Mme Tovah Barocas:** Absolument. De fait, nous espérons que l'un de nos projets de conservation dans le cadre du programme Bring Back the Wild l'an prochain portera sur la réintroduction de la tortue mouchetée dans le parc de la Rouge. Nous espérons travailler à cela avec les enfants de partout au Canada.

• (1705)

**M. Peter Kendall:** Une chose vraiment géniale a été la lettre que nous avons reçue il y a deux semaines environ d'une fillette du Manitoba. L'année dernière, un de nos projets portait sur le bison des plaines. Elle avait rassemblé de l'argent pour ce projet à son école. Puis, pour les vacances d'été, elle et sa famille sont allées dans...?

**Mme Tovah Barocas:** L'aire de conservation Old Man on His Back.

**M. Peter Kendall:** Elles sont allées voir le troupeau qu'ils ont aidé à protéger. Cela a été une expérience merveilleuse pour l'enfant et la famille.

Mener un projet dans une zone urbaine comme la Rouge offrirait une occasion idéale pour les enfants de voir de près les projets auxquels ils contribuent.

**Mme Stella Ambler:** C'est merveilleux. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Madame Rempel, vous avez cinq minutes.

**Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC):** Je vais laisser M. Toet finir ses questions.

**M. Lawrence Toet:** Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Je peux donc revenir à la question que j'avais commencé à poser à M. Savard au sujet de la participation de la collectivité, non seulement dans l'exécution du projet, mais aussi lors de sa mise sur pied. À quel point estimez-vous que leur participation à la mise sur pied du projet était importante pour la communauté, ainsi que pour la gestion et l'entendement de ce projet aujourd'hui?

[Français]

**M. Robert Savard:** Oui, si on fait un projet, il est très important de faire participer les gens, parce que le projet leur appartiendra par la suite et on n'aura pas de problème à faire l'entretien des lieux.

Je vous donne un exemple. Auparavant, les enfants jetaient des papiers un peu partout dans la cour d'école. Maintenant, avec des poubelles, ils ne jettent rien dans la cour d'école parce que c'est leur cour d'école. Ils se sont appropriés le travail qui a été fait. Le projet a permis d'obtenir le respect de l'environnement. Cette année, ils ont demandé de faire du recyclage. On a donc installé des bacs pour faire le compostage.

Quand on les fait participer, ils comprennent beaucoup mieux, ils apprennent et ils respectent les choses. Il n'y a même pas eu de vandalisme. Normalement, il y en aurait eu beaucoup plus. Le soir, les citoyens se promènent dans le parc. J'ai vu des parents jouer avec leur enfant au basket-ball et au soccer. Auparavant, on ne voyait pas ça. Il n'y avait rien. La communauté s'est approprié le parc.

Je pense que c'est la meilleure chose qu'on puisse faire pour les enfants. Il y a la théorie et la pratique. Des cours d'école comme celle-ci ont une vocation environnementale. C'est leur laboratoire. Ils voient et sentent vraiment la différence quand on fait attention à l'environnement. Si on les intéresse au projet, ils y font attention et le respectent beaucoup mieux.

[Traduction]

**M. Lawrence Toet:** Merci.

Je suis aussi un fervent adepte du principe du bas vers le haut plutôt que du bâton que l'on brandit vers le bas en disant: C'est ainsi que nous ferons les choses. Ce que vous dites va du bas vers le haut. Maintenant, les enfants se manifestent et disent vouloir le recyclage; ils veulent améliorer les choses et non pas se contenter du statu quo. C'est ce qui arrive quand ils participent.

Monsieur Kendall, j'ai été intrigué par plusieurs remarques que vous avez faites dans votre exposé. Une d'entre elles disait: « Pour susciter le changement à long terme, les programmes doivent donner des résultats très concrets; nous devons aussi valoriser davantage les réalisations. »

On a souvent l'illusion que plus la démarche est grande et plus il y a de démarches, plus on réussira. Vous allez réellement au coeur même des choses en disant que c'est le résultat qui est important, et que vous célébrez ce résultat. J'aimerais que vous m'en disiez un peu plus sur la façon dont vous voyez ce résultat comme une chose cruciale et importante. Ce n'est pas tant sur la démarche, celle-ci produit manifestement le résultat, mais sur le résultat que nous devons nous concentrer. Vous avez aussi mentionné les messages négatifs et le fait que, en réalité, nous avons largement de quoi être fiers d'être Canadiens.

J'aimerais que vous développiez davantage cette idée et me disiez pourquoi vous voyez les choses ainsi.

**M. Peter Kendall:** Pour répondre à votre première question, cela provient de la grande étude que nous avons faite auprès des enfants. À l'époque, notre programme était nommé Power of One. Il s'agissait de tous les petits gestes qui, ensemble, avaient une grande influence. Les enfants nous ont dit qu'ils comprenaient bien cela, mais qu'ils voulaient aider un animal précis quelque part, et qu'ils voulaient un résultat précis pour cet animal. Voilà pourquoi nous nous sommes dirigés vers le nouveau programme qui fait appel à la participation directe des enfants dans les projets de conservation.

En ce qui concerne les projets eux-mêmes, étant donné que nous traitons avec des enfants, il est important que nous entreprenions des projets pour lesquels nous pouvons presque garantir les résultats. Tout au long de la démarche, nous présentons aux enfants des rapports d'avancement du projet auquel ils participent. Nous voulons célébrer ces réussites. C'est une des façons par lesquelles nous pouvons contrer une grande quantité des messages négatifs qu'ils reçoivent présentement à l'école et par les médias. Notre programme se résume, essentiellement, à célébrer la façon dont, quand nous travaillons tous ensemble, nous pouvons avoir un effet positif sur les animaux et l'environnement, et à faire ressortir à quel point il est crucial que nous collaborions pour toutes ces choses.

Pour ce qui est de la valorisation de la réussite et de la fierté d'être des Canadiens, j'ai mentionné certaines choses: par exemple, le premier service de parcs nationaux au monde. Nous avons protégé 12,4 millions d'hectares au Canada. C'est fantastique. Et cela ne remonte pas dans l'histoire. Même au cours des cinq dernières années, la superficie de terres que nous avons réservées et conservées nous met en tête de file dans le monde. Nous avons mis sur pied des partenariats novateurs, comme l'initiative de la forêt boréale, en collaboration avec des ONG et l'industrie. Ce sont là des secteurs d'importance mondiale et des partenariats d'importance mondiale. Le Canada est vraiment en tête de file, et nous devrions en être fiers.

• (1710)

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Duncan, vous avez cinq minutes.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Je reviens à M. Kendall.

Faudrait-il encourager l'usage des modes de transport écoénergétiques et respectueux de la nature, à l'intérieur des parcs urbains?

**M. Peter Kendall:** Je pense que c'est une bonne idée. Si l'on considère que la conservation urbaine signifie plus que réserver des terres, et qu'elle est la façon dont on interagit avec l'environnement dans tous les aspects de notre vie, c'est un excellent exemple.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Je vais maintenant vous demander la même chose. Faudrait-il encourager les modes de transport écoénergétiques et respectueux de la nature pour les déplacements vers les parcs urbains? Encourager.

**M. Peter Kendall:** Je ne vois pas comment cela pourrait se faire sur le plan pratique, mais ça ne ferait certainement pas de tort.

**Mme Kirsty Duncan:** Bon. Merci.

Je demanderai la question à chacun de vous.

Monsieur Kendall, quelles seraient les trois principales choses que vous recommanderiez au comité?

Je vous demande à tous: si vous n'avez pas déjà présenté une recommandation, quelle est votre liste de souhaits pour le comité? Quelqu'un? Les choses que vous n'avez pas déjà dites — et soyez aussi précis que possible pour que nous puissions formuler correctement le rapport et, je l'espère, faire honneur à vos demandes.

[Français]

**Mme Andréanne Blais:** Si je parle, ma toux va peut-être s'amenuiser.

Je pense à une de nos premières recommandations. Si on veut faire de la conservation urbaine, il faut des incitatifs. Au Canada, il y a une certaine proportion de terres publiques, mais beaucoup sont situées au-delà du 60<sup>e</sup> parallèle. On ne les trouve donc pas dans les centres urbains. Il y a énormément de terres privées dans les centres urbains. Par conséquent, si on veut conserver des terres sans recourir à l'expropriation, il faut nécessairement développer des incitatifs à la conservation.

L'une de nos recommandations porte sur les dons écologiques. Il est donc question de votre programme fédéral. Notre recommandation porte aussi sur les incitatifs municipaux afin que la conservation ne dépende pas seulement de ce que le citoyen paye en taxes foncières, mais aussi en fonction de fonds qui pourraient provenir du gouvernement. Il y a donc une recommandation relative au programme de dons écologiques, qui pourrait tenir compte de plus amples incitatifs de conservation, notamment sur le plan municipal.

J'aimerais aussi parler de votre programme de financement communautaire ÉcoAction. Plus tôt, on a mentionné qu'il manquait d'argent pour la planification des projets. Le programme de financement communautaire ÉcoAction devrait être appuyé.

[Traduction]

**M. Peter Kendall:** En réfléchissant à la question, je me dis, si vous ne pouviez faire qu'une seule chose, quelle serait cette chose? Il a été question plus tôt du financement des programmes d'efficacité énergétique. L'ampleur du problème est telle que n'importe quel programme de financement n'aurait qu'un effet minime. À mon avis, c'est au niveau des provinces et des municipalités que vous pourriez avoir la plus grande incidence en les aidant à établir des objectifs plus élevés d'efficacité énergétique et de conservation dans leurs règlements de planification et dans leurs codes du bâtiment locaux. Si je devais me concentrer sur une seule chose, c'est ce que je ferais.

• (1715)

**Mme Kirsty Duncan:** Quelle serait votre recommandation précise au comité, monsieur Kendall?

**M. Peter Kendall:** Je dirais que ce serait travailler avec les provinces et les municipalités, le cas échéant, pour rehausser les normes d'efficacité énergétique applicables aux transports, aux bâtiments et à la planification des terres.

**Mme Kirsty Duncan:** Merci.

Monsieur Husk a-t-il le temps de répondre?

**M. John Husk:** Si je peux...

**Le président:** Vous avez 10 secondes.

**M. John Husk:** Je vous ai remis une version anglaise de mon document, dans laquelle à la section 1.1, sous « Municipal powers », il est dit que le gouvernement doit utiliser son pouvoir d'achat. C'est l'argent qui compte. Si le gouvernement ne veut pas financer l'infrastructure à l'extérieur et encourage l'étalement urbain, ne le faites pas, et c'est ce qui arrivera.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous commençons notre troisième série de questions.

Faute de temps, vous n'aurez que quatre minutes et demie chacun.

Monsieur Sopuck, quatre minutes et demie.

**M. Robert Sopuck:** Monsieur Kendall, je suis particulièrement jeune dans mes fonctions de député; je suis là depuis deux ans environ. Je viens d'une ferme, mais je passe beaucoup de temps à Ottawa maintenant. J'admire beaucoup les réalisations d'Ottawa, en tant que ville, au niveau de la planification et des programmes de conservation. À votre avis, d'après ce que vous savez de la ville, est-ce qu'Ottawa est un genre de modèle...?

**M. Peter Kendall:** Je ne suis pas sûr d'en savoir assez au sujet de la ville pour me prononcer.

**M. Robert Sopuck:** Est-ce qu'un des témoins pourrait commenter cet aspect d'Ottawa?

Monsieur Husk.

**M. John Husk:** Si vous le permettez... merci.

D'après mon expérience du monde municipal, je dirais qu'Ottawa est en train de devenir une référence en ce qui concerne les modes de transport actifs et les modes de transport autres que la voiture. C'est une ville — la région d'Ottawa et Gatineau — qui a un service de bicyclette, ce qui est appelé BIXI à Montréal. Je ne suis pas sûr quel est son nom à Gatineau et Ottawa. C'est en train de devenir une référence, à cause des effets positifs que les modes de transport actifs ont: ils entraînent une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ils améliorent la santé publique, ils réduisent l'usage de combustibles carbonés et ainsi de suite. Donc, sur ce plan, Ottawa est une référence.

**M. Robert Sopuck:** Madame Blais, merci d'être revenue. J'aimerais vous poser une question. Une fois de plus, venant d'une circonscription agricole, je suis très intrigué par ce que vous dites au sujet de la conservation par le truchement d'incitatifs. Dans les collectivités agricoles, un grand nombre des règles et règlements qui visent à contrôler l'agriculture ne fonctionnent tout simplement pas. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'idée d'un programme d'incitatifs à la conservation?

[Français]

**Mme Andréanne Blais:** Sur le plan agricole, on essaie de mettre en place au Québec certaines pratiques, qu'il s'agisse de bandes riveraines, de haies brise-vent ou de réduction des fertilisants. Les propriétaires n'accordent pas toujours assez d'attention à ces pratiques. À cet égard, il faut investir de l'argent, mais en agriculture l'argent se fait rare.

On pourrait faire comme aux États-Unis. On y finance l'achat des bandes riveraines. On achète la terre et on plante des arbres près des cours d'eau. Il est certain que le gouvernement pourrait financer ce genre d'actions. Les bandes riveraines permettraient de créer de la connectivité entre les milieux naturels qui sont protégés. Comme

M. Koch le mentionnait, la conservation n'est pas qu'urbaine. C'est vraiment un corridor de milieux naturels. Il ne faut pas considérer la conservation urbaine en vase clos. Il faut la considérer avec le milieu agricole. Ce serait une excellente façon de considérer cette connectivité.

[Traduction]

**M. Robert Sopuck:** Madame Blais, diriez-vous que la démarche de réglementation pour le contrôle de l'agriculture a échoué, et que nous devrions remplacer certains des règlements par des incitatifs?

[Français]

**Mme Andréanne Blais:** Je ne dirais pas que c'est un échec, mais je dirais qu'il y a un manque d'application et de suivi. Au Québec, la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables délimite une certaine zone où on n'a pas le droit de faire de l'agriculture. Les municipalités doivent intégrer cette réglementation à leurs règlements de zonage ou de lotissement. Souvent, il n'y a pas de suivi. Il n'y a donc pas assez de financement pour envoyer des inspecteurs sur le terrain pour voir si cette politique est respectée. En soi, la politique est excellente. Toutefois, il manque d'argent dans les budgets permettant de surveiller l'application des règlements.

• (1720)

[Traduction]

**Le président:** Vous n'avez plus que 15 secondes.

**M. Robert Sopuck:** Je passe.

**Le président:** Merci.

Madame Quach, vous avez quatre minutes et demie.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Merci.

Je voulais poser une question ouverte par rapport à la gestion des eaux pluviales.

Il a été question de reverdissement et de remplacement des revêtements de chaussée par des bassins de biorétention. Dans le cas du projet de parc-école de M. Savard, on a dit que cela avait amélioré la qualité de l'eau de la rivière St-Charles. Que peut faire le gouvernement fédéral pour améliorer la réutilisation de l'eau ou une meilleure utilisation, une meilleure conservation et un meilleur drainage des eaux de pluie?

Monsieur Koch, vous avez parlé de beaucoup d'études en ce sens. Pouvez-vous nous donner plus de détails?

[Traduction]

**M. Gord Koch:** Pour notre part, je ne sais pas si le gouvernement fédéral a beaucoup à faire. Au rythme où la consommation d'eau se fait dans les villes... Je dirais que le coût augmentera de façon exponentielle au cours des 5 à 10 prochaines années. C'est à ce moment-là que l'utilisateur final — le consommateur ou le résident — va finir par se rendre compte qu'il doit mieux gérer son utilisation de l'eau.

Nous pouvons certainement mettre en oeuvre de nombreux systèmes et légiférer, mais le principal moteur sera le coût. Dans notre région, nous examinons certainement les différentes possibilités de collecte et de réutilisation, de sorte que nous n'ayons pas à utiliser de l'eau potable pour les applications secondaires. Mais même avec ça, il nous faudra être attentifs, parce qu'en retenant les eaux pluviales, nous exerçons une influence sur le niveau de la nappe phréatique.

Là encore, je ne pense pas que nous devons ne chercher qu'une réponse noir sur blanc. Si nous allons recueillir et réutiliser l'eau, nous devons déterminer quels sont les aspects bénéfiques et quelles sont les conséquences. En bref, c'est le coût de l'eau qui sera le facteur déterminant.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Merci. Je vois que les autres n'ont pas nécessairement...

Monsieur Savard, allez-y.

**M. Robert Savard:** On parlait des milieux agricoles. À Salaberry-de-Valleyfield, beaucoup de terres sont sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Au printemps et à l'automne quand il pleut, il y a beaucoup de déversements. Des systèmes ont été éprouvés, par exemple dans les fossés. On peut faire du travail en cascades pour laisser le temps de faire des dépôts. Les techniques sont connues, mais il manque un peu d'aide financière pour des projets particuliers.

Il serait aussi souhaitable d'aider les gens à mettre en application les techniques qui sont approuvées par des programmes spéciaux de subvention. Ce serait fort utile.

**Mme Andréanne Blais:** Un peu plus tôt, il était question de soutien écoconditionnel pour les programmes fédéraux. C'est une bonne chose quand on fait des routes et quand on construit des infrastructures municipales. Le soutien écoconditionnel à la gestion des eaux pluviales dans un contexte de changements climatiques, alors qu'il y aura des problèmes de sécheresse et d'inondations, est une excellente façon pour le gouvernement de participer à la gestion des eaux pluviales.

**M. John Husk:** Je ne sais pas exactement comment le gouvernement fédéral pourrait participer à la gestion des eaux pluviales sur un territoire municipal. Toutefois, on peut parler de meilleures pratiques qui proviennent, entre autres, d'Europe. En effet, certaines municipalités européennes ont établi un coefficient d'infiltration lorsqu'un promoteur développe un terrain. Pour avoir droit à un permis de construction, le lot au complet doit respecter un certain coefficient d'infiltration des eaux pluviales. C'est une mesure très progressiste. Je ne suis toutefois pas certain de la façon dont pourrait intervenir le gouvernement fédéral à ce sujet.

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Merci.

J'ai une dernière question qui s'adresse à M. Koch.

Pouvez-vous nous dire si le gouvernement fédéral peut intervenir relativement à l'utilisation des pesticides cosmétiques?

[Traduction]

**M. Gord Koch:** Je pense qu'à l'heure actuelle, madame Quach, la plupart des municipalités dans la plupart des provinces ont leurs propres critères pour l'utilisation des pesticides cosmétiques. Plusieurs d'entre elles ont été le théâtre de débats acérés et animés. Je répète, je ne sais pas si le gouvernement fédéral ne se trouverait pas à reproduire simplement ce qui est déjà en vigueur dans ces municipalités. Je ne vois pas en quoi ce serait très différent.

À mon avis, ce qui se fait à l'heure actuelle dans les provinces ou les municipalités s'est révélé très efficace, compte tenu des compétences différentes dans les collectivités.

• (1725)

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** C'est parfait.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Madame Rempel, voulez-vous clore cette série?

**Mme Michelle Rempel:** Merci.

Une fois de plus, au nom de tous ceux qui ont participé aujourd'hui, je vous remercie de votre présence. Votre témoignage a été très utile pour nos délibérations.

Presque tous les témoins que nous avons entendus — y compris vous monsieur Savard — ont dit que les meilleures pratiques ne sont pas suffisamment diffusées.

Monsieur Koch, vous avez aussi mentionné que le concept de la conservation urbaine est très vaste; dans le cadre de son étude, le comité cherche entre autres à se faire une idée de la façon de définir ce concept.

Compte tenu de cela, j'aimerais maintenant inviter tous les témoins à nous dire comment ils pensent que nous pourrions, ou que le gouvernement fédéral pourrait, faciliter la diffusion des meilleures pratiques de conservation urbaine. Vous pourriez mettre cela dans le contexte de votre définition de la conservation urbaine.

Monsieur Savard, puisque vous l'avez mentionné, je vous lance la balle.

[Français]

**M. Robert Savard:** On peut utiliser les sites Web, par exemple. S'il pouvait y avoir un endroit au sein du gouvernement traitant des pratiques environnementales qu'on peut développer et sur les sites urbains, ce serait déjà un grand départ. Lorsqu'il est question de réaliser un projet, chaque citoyen a des idées. On pourrait consulter le site du gouvernement pour voir quels sont les projets similaires. Cela pourrait être par catégorie. Cela donne des idées. On peut recréer le fonctionnement dans ces pages ou montrer comment des personnes ont réalisé un projet. Publier tous les projets nous aiderait beaucoup. Ce serait suffisant.

**Mme Michelle Rempel:** Merci.

[Traduction]

Madame Blais.

[Français]

**Mme Andréanne Blais:** Merci.

Environnement Canada a publié d'excellents guides sur la conservation et la biodiversité, notamment le guide *Quand l'habitat est-il suffisant?*, qui donne des règles de base pour la conservation. Je crois que publier un guide est très efficace. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec fait cela également relativement à la conservation urbaine. De plus, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec parlent de conservation urbaine. On touche directement ces territoires. Je pense que c'est une bonne porte d'entrée pour diffuser de l'information à ce sujet.

[Traduction]

**M. John Husk:** La Fédération canadienne des municipalités a son propre fonds municipal vert, comme nous l'avons vu plus tôt, ainsi qu'une section de l'énergie et une section des transports. Elle a des exemples de meilleures pratiques et une liste, en quelque sorte, des montants reçus pour chaque projet. Si je me souviens bien, il n'y a pas de section de la conservation urbaine.

S'il était possible de réunir cette information en un seul site, un portail, un guichet unique, ce serait certainement un avantage. Il y a aussi le ministère des Affaires municipales du Québec, qui a un observatoire des meilleures pratiques, lequel se penche sur ce qui se fait en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, ainsi que de nombreuses lignes directrices sur la façon de conseiller les municipalités au sujet de la conservation.

**Mme Michelle Rempel:** C'est très bien.

**M. Peter Kendall:** Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à faire sur ce plan. De nombreux excellents renseignements sur les meilleures pratiques sont déjà accessibles, et il serait difficile de faire une segmentation et de réunir le tout en un seul endroit.

Je pense à notre propre site. Nous exploitons un des bâtiments les plus écoénergétiques au monde. Nous offrons une visite en ligne du bâtiment qui présente les caractéristiques touchant l'énergie et l'eau, les espaces de bureau verts et bien d'autres aspects encore. Tenter de cerner la façon de rendre tout cela intéressant pour tous les différents publics est déjà assez difficile quand il ne s'agit que d'un bâtiment; si on ajoute la conservation, le transport et tous ces autres aspects, à mon avis, il serait impossible de réunir tout cela en un seul endroit.

**Mme Michelle Rempel:** Très bien.

Et notre représentant du Collège Olds, peut-être que vous aussi pourriez nous présenter vos idées sur le contexte général.

**M. Gord Koch:** Madame Rempel, je crois que les autres invités, et M. Kendall en particulier, ont dit qu'il y a beaucoup de choses qui sont accessibles à l'heure actuelle. Si vous voulez les réunir en un portail du gouvernement... cela pourrait être utile. La recherche prendrait beaucoup moins de temps. Mes étudiants adoreraient ne pas avoir à aller partout pour trouver des choses. Mais une grande quantité de renseignements est accessible, et trouver les aspects particuliers que l'on recherche ne prend pas trop de temps.

• (1730)

**Le président:** Merci.

Je vous remercie tous d'avoir pris le temps de venir témoigner. Vous avez fait ressortir l'importance de cette étude. Les renseignements que vous nous avez présentés nous seront très utiles. Merci beaucoup.

La séance est levée.

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>